

**ACTIONS POUR L'INSERTION > P13**

## **pour retrouver la confiance**

**LE POINT SUR > P8**

**Le conseil  
de développement  
du département**

**FOCUS... > P12**

**La situation  
de l'emploi  
face à la crise**

/// Serge, en chantier d'insertion  
avec Inseretz à La Plaine-sur-Mer

# AU SOMMAIRE



10



12



29



**Loire-Atlantique**, le magazine du Département  
**Directeur de la publication :** Patrick Mareschal  
**Codirecteurs de la publication :** Agnès Broquet et Patrick Gaudin  
**n° 94, juin 2010**  
**issn : 1281-2919**  
**Rédacteur en chef :** Sébastien Dacher, Direction de la citoyenneté et de l'information  
**Rédaction :** Sébastien Dacher, Matthieu Bonamy, Valérie Roux, Amélie Le Provost  
**Ont participé à ce numéro :** Laurence Beilvert et les services départementaux  
**Maquette et mise en page :** Carole Hommel, Laëtitia Berthomé, Anne Thevenet (DCI)  
**Où trouver Loire-Atlantique magazine ?**  
Le magazine du Département est édité par l'imprimerie Maury à 545 000 exemplaires sur papier recyclé et diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du département par **Médiapost** et **Adrexo**. Il est également disponible dans toutes les mairies.  
**Pour nous contacter,**  
- **par courrier :** Conseil général de Loire-Atlantique, magazine du Département, 3 quai Cainery - BP 94109 44041 Nantes cedex 1  
- **par téléphone :** au 02 40 99 14 44  
- **par courriel :** magazine44@cg44.fr

**3 ACTUALITÉS**  
Le Conseil général agit pour tous les habitants

**6 ASSEMBLÉE**  
Les décisions phares de l'Assemblée départementale, prises lors de la session de mai

**8 LE POINT SUR...**  
La Loire-Atlantique à l'horizon 2030, sous le regard du conseil de développement

**10 À LA RENCONTRE...**  
Grandir avec la culture permet aux collégiens de danser

**12 FOCUS**  
Inquiétant constat pour l'emploi dans le département

**20 HISTOIRE ET MÉMOIRE**  
La courte vie de Michel Dabat, résistant nantais

**22 LA PAROLE À...**  
Michel Ménard, vice-président du Conseil général

**23 ÉCHOS DE CANTONS**  
Blain, Bourgneuf-en-Retz et Varades

**27 TRIBUNES POLITIQUES**

**29 C'EST DE SAISON**  
Sport en Loire-Atlantique

**30 CULTURE**



/// Les chantiers d'insertion, un moyen de retrouver confiance en soi

LE DOSSIER > P13

**RSA, contrats aidés... Quand l'insertion par l'emploi devient un filet de protection face à la crise.**



## ENSEIGNEMENT

# Le Pré-Gaucher, symbole du renouveau

Après la récente ouverture du collège Stendhal à Nantes, l'établissement du Pré-Gaucher sera le 5<sup>e</sup> collège neuf réalisé par le Conseil général, depuis 2005.

Le Pré-Gaucher est longtemps resté en friche, du fait d'un développement qui s'est historiquement construit le long du canal Saint-Félix et de la Loire, à savoir le "vieux Malakoff". Aujourd'hui, Nantes métropole ambitionne un "grand projet de ville" Malakoff / Pré-Gaucher pour ce quartier. Avec l'appui de différents partenaires (services de l'État, Région, Département, bailleurs sociaux, Réseau ferré de France...) le projet urbain devient un enjeu social de territoire intégrant différentes dimensions : emploi, insertion par l'économie, habitat et cohésion sociale, vie associative et éducation. « *Cet établissement, d'une capacité d'accueil de 300 élèves, valorise pleinement sa fonction éducative* », explique Catherine Touchefeu, vice-présidente du Conseil général en charge de l'enseignement. « *Toute la renaissance du quartier profite à l'intégration de ce collège dans son environnement. L'idée est de sensibiliser les nouvelles familles, de valoriser la diversité sociale au cœur d'un ensemble urbain, dont les habitants ont trop longtemps ressenti un isolement géographique et économique.* » D'un coût de réalisation de



/// De nombreux élus étaient présents le mois dernier lors de la visite du collège du Pré-Gaucher, dont Catherine Touchefeu, Johanna Rolland, Michèle Meunier et Patrick Mareschal (de gauche à droite sur la photo).

13 M€, le futur collège du Pré-Gaucher est construit dans une démarche respectueuse de l'environnement. Il ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire, au moment où l'ancien collège Georges de la Tour fermera, pour être démolit.



## CULTURE

## Futur musée présenté

Jusqu'au 30 juin à l'Hôtel du Département et jusqu'à la fin de l'année au musée Dobrée, la présentation publique du futur musée Dobrée se poursuit. Douze panneaux rappellent les grandes lignes de cet ambitieux projet : le caractère patrimonial de Dobrée, le projet retenu et son intégration dans la ville, les extensions en sous-sol qui accueilleront le public en lumière naturelle, les réhabilitations du manoir de la Touche et du palais...

## ) Contact

Conseil général, tél : 02 40 99 16 90

## SUPPLÉMENT

## Ce qui a changé

Emploi, logement, déplacements, solidarités...

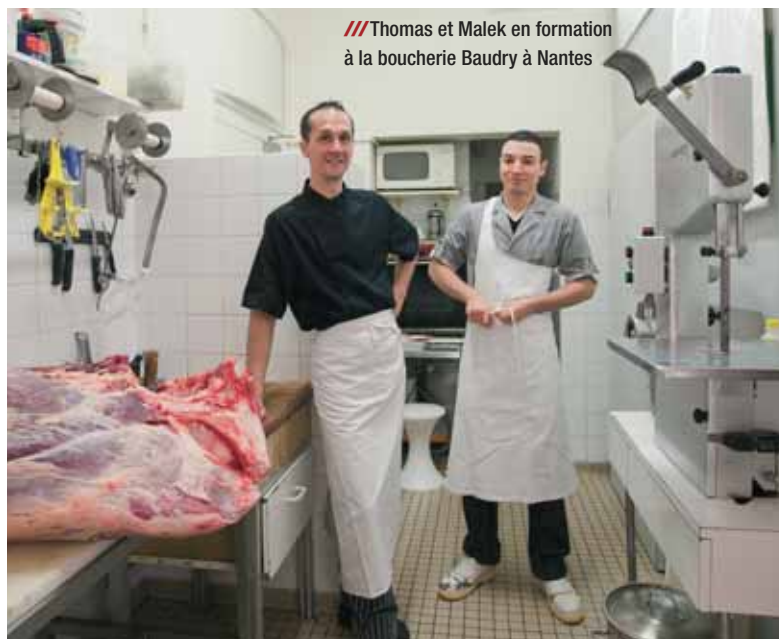
Le quotidien des habitants de Loire-Atlantique a changé ces dernières années. Dans ce numéro, un supplément présente les principales réalisations et projets menés par le Département.



## EMPLOI

# Les métiers de bouche font mouche

Avec des partenaires comme Pôle emploi, le Conseil général souhaite explorer de nouvelles pistes pour rapprocher l'emploi des demandeurs : créer des parcours d'insertion dans le domaine des services à la personne, secteur où la demande est de plus en plus forte, ou, par exemple, redorer le blason des métiers de bouche, parfois mal perçus ou peu connus. « 250 boucheries ont fermé dans la région en cinq ans, le secteur est en tension », alerte Philippe Tessereau, secrétaire général de Bovi-Loire (interprofession bovine des Pays de la Loire). « Aujourd'hui encore, de nombreux professionnels craignent de devoir mettre la clé sous la porte, faute de repreneurs et d'employés qualifiés. C'est pourquoi notre structure va lancer, avec les syndicats professionnels, une campagne de communication pour sensibiliser aux métiers du secteur les jeunes qui sortent de formation, mais également des personnes suivant un parcours de reconversion professionnelle. D'où le partenariat imaginé avec Pôle emploi et le Conseil général. » Un lien avec les Unités emploi



/// Thomas et Malek en formation à la boucherie Baudry à Nantes

© P. Pascal

mises en place par le Département a été établi, de telle manière que les bénéficiaires puissent être directement mis en contact avec ces offres. Il s'agit de contrats de professionnalisation d'aide-boucher, assortis d'une formation adaptée permettant l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle.

► **Contact : Pôle emploi**  
tél. 39 49

## INFORMATION

## Canard social

Nouveau média en ligne spécialisé sur l'actualité du secteur social de la région, le *Canard social* vient de prendre son envol. Le volatile s'intéresse à l'insertion, à l'emploi, au logement social, à la précarité, au handicap, au vieillissement de la population, à l'accès aux soins et à l'urgence sociale. Une information utile et vivante, disponible depuis le 1<sup>er</sup> juin sur abonnement.

► **Contact**

www.  
lecanardsocial.com

## AGRICULTURE

## La nantaise invite la mirandaise

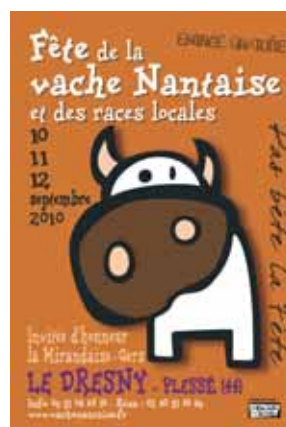
L'événement agricole marque le territoire tous les trois ans. Du 10 au 12 septembre prochain, la *fête de la vache nantaise* et des races locales animera la commune de Plessé, au nord-ouest du département. Toujours inspirée par la volonté d'échanger et de valoriser le terroir, l'association Pas bête la fête entend poursuivre son travail de sensibilisation, comme le résume Laurent Chalet, son président : « Cette fête est d'abord un lieu de rencontres et d'échanges entre les éleveurs et producteurs de races locales à faible effectif. Elle est aussi une façon de présenter une autre agriculture, responsable et respectueuse de l'environnement. De même, l'esprit de l'événement et les

thématiques abordées encouragent une consommation et des comportements écoresponsables. Le spectateur découvre qu'il peut être acteur de la qualité de l'environnement et de son cadre de vie. » L'association a mis l'accent sur la valorisation par le produit ou par la traction animale, fil conducteur de l'événement. Notons que l'édition 2010 accueillera la vache mirandaise, et le département du Gers en profitera pour faire découvrir au public sa culture gastronomique et festive. La *fête de la vache nantaise et des races locales*, dont l'entrée sera libre et gratuite, est présentée le 3 juillet prochain dès 14h à la vitrine départementale du tourisme, à Nantes (6, allée Brancas). Un moment original

pour faire connaissance des races de notre terroir, participer à un atelier du goût et visiter un mini marché fermier.

► **Contacts**

www.vachenantaise.fr et  
www.loire-atlantique.fr



## COMMUNICATION

## Des radios en numérique pendant un mois



Les radios "libres", associatives et indépendantes, se plaisent en Loire-Atlantique, et le Conseil général les soutient : création d'un Fonds départemental spécifique, interventions pour la pérennisation des fréquences, appui pour faire émerger de nouvelles stations, emplois aidés, aides à l'investissement pour la réalisation d'émetteurs indépendants... Le mois dernier, le Congrès du syndicat national des radios libres s'est tenu à Nantes : 120 radios associatives françaises ont échangé sur leur situation,

au moment où la radio numérique terrestre (RNT) était expérimentée dans le département. Le premier pylône de RNT, jamais installé en France, a été mis en service avec le cofinancement du Conseil général, pendant un mois. L'expérience permet à dix radios d'être captées en qualité numérique, avec un récepteur adapté.

## ) Infos et vidéos

[www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

## INSERTION

# La Marne a retrouvé la Loire

C'était au lancement des *Rencontres du fleuve*, le 29 mai dernier sous la pluie. *La Marne*, l'une des dernières péniches construites aux cotes exactes du canal de Nantes à Brest, avait été confiée par le Conseil général au chantier d'insertion ATAO, pour une restauration complète.

(Lire aussi page 19)



/// La péniche va devenir un centre itinérant géré par le centre culturel maritime de Nantes

sur [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

À découvrir le 14 juin, la nouvelle version de [loire-atlantique.fr](http://loire-atlantique.fr)

### Nouveau design

Le site fait peau neuve. Son ergonomie favorise une navigation simple et efficace.

### Plus d'actualités

Web-TV, reportages, interviews, infos pratiques... Cette nouvelle version propose de vivre l'actualité du Département en sons et en images.

### Plus de services

Trouver un covoiturage ou une assistante maternelle, se tenir au courant du trafic routier, consulter les horaires des cars Lila... Si [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr) renforce l'actualité, il n'omet pas les e-services aux citoyens.

### Plus d'interactivité

Désormais, ces derniers ont la possibilité de réagir aux publications et d'être destinataires d'une information personnalisée.

### 10 week-ends L.A Box à gagner

Pour le lancement du site, le Conseil général organise un jeu-concours sur Facebook. Insolite, ludique, poétique... les internautes sont invités à révéler LEUR Loire-Atlantique en photos ou vidéos.

Détail de l'opération sur

[www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

# Des décisions qui nous concernent

Élus pour six ans, 59 conseillers généraux composent l'Assemblée départementale de Loire-Atlantique. Chaque mois en commission permanente, des dossiers sont étudiés et des décisions sont prises. Le point sur les décisions majeures du 6 mai dernier.

## ENFANCE, FAMILLES Le lien parent-enfant privilégié

Chef de file de la protection de l'enfance, le Conseil général poursuit en la matière un objectif clair : tout faire pour limiter les placements d'enfants en intervenant le plus en amont possible afin de prévenir les maltraitances et préserver les relations familiales. Il soutient à ce titre toutes les initiatives valorisant la fonction parentale. Le mois dernier, le Département a ainsi décidé d'octroyer une subvention de 314 969 € à l'association **Accueil pour l'urgence et l'insertion sociale**, gestionnaire d'un service d'accueil maternel. Celui-ci est destiné à répondre aux besoins d'hébergement, de soutien à la fonction parentale et d'accompagnement dans des démarches d'insertion de jeunes femmes enceintes ou avec un jeune enfant dans le bassin nazaréen. Des subventions ont également été attribuées à l'**Union départementale des associations d'assistants familiaux et assistants maternels de Loire-Atlantique** (1 380 €), au **Relais des parents enfants incarcérés** (1 400 €) et à l'association **Petit à petit**, gestionnaire du lieu d'accueil parents-enfants *La Marouette* à Nantes (13 500 €).

## La Maison des adolescents confortée

Afin d'apporter une réponse adaptée aux jeunes du département, le Conseil général s'est fortement investi dans la réalisation de la Maison des adolescents, qui a

ouvert ses portes à Nantes en 2007. Pour lui permettre de remplir au mieux sa mission d'accueil, d'orientation et d'information auprès des adolescents et de leur famille, le Conseil général lui attribue chaque année une subvention. Lors de la dernière commission permanente, les élus ont ainsi décidé de fixer celle-ci à 150 000 € pour l'année 2010.

## La planification familiale soutenue

Le Conseil général défend et soutient les six centres de planification et d'éducation familiale du département. Il vient ainsi de décider d'accorder différentes subventions à des centres hospitaliers : celui d'**Ancenis** (52 488 €), celui de **Saint-Nazaire** (153 385 €), celui de

**Châteaubriant** (92 260 €), celui de **Nantes** (265 303 €), ainsi que les sommes de 119 890 € à la clinique nantaise Jules-Verne, et de 168 200 € au Mouvement français pour le planning familial.

## SOLIDARITÉ ET INSERTION L'insertion professionnelle encouragée

Pour faire face à la crise économique qui a accru de 24 % le nombre de bénéficiaires du RSA depuis la fin de 2008, le Conseil général a renforcé son dispositif en faveur de l'insertion professionnelle. Le mois dernier, il a ainsi décidé de reconduire les subventions accordées aux associations **ATAO** (41 291 €) et **Retz activités** (19 160 €) pour les actions collectives de proximité et



/// La Maison départementale des adolescents, un lieu d'écoute et d'informations tél. 02 40 20 89 65

© P. Pinaud

de dynamisation qu'elles mènent auprès de personnes en difficulté. En lien avec le dispositif RSA, le Département a également souhaité apporter son soutien aux associations favorisant la mobilité et l'accès aux moyens de locomotion. 66 120 € ont été attribués à l'association **Déclic mobilité**, 133 408 € à **Cap formation**, 31 065 € à l'association **Inseretz**, 39 950 € à l'association **Les eaux vives**, 25 075 € à l'association **Saint-Benoît Labre**, 1 989 € à la **mission locale des jeunes du pays de Redon et Vilaine** et enfin 5 427 € à la **communauté de communes du pays d'Ancenis**.

### Coup de pouce aux jeunes

Si le Conseil général s'investit largement pour favoriser l'accès à l'emploi des allocataires du RSA, il s'engage également pour l'insertion des jeunes notamment par le biais du Fonds d'aide aux jeunes. Dans cet esprit, il vient d'attribuer une subvention de 9 334 € au CEFRES pour les actions de formation qu'il mène auprès de 35 jeunes de l'**agglomération nantaise**. L'association SEMES qui développe des actions d'insertion dans le **vignoble** s'est vu octroyer 6 600 €. La mission locale **Nord Atlantique**, qui a pour objectif de favoriser l'accès à la prévention sanitaire et aux soins d'environ 120 jeunes en difficulté du pays de **Châteaubriant**, a quant à elle reçu 2 000 €.

### Insertion sociale : aides renouvelées

En complément du plan département d'insertion, le Conseil général finance des structures intervenant dans l'aide aux victimes et dans la réinsertion des détenus, dans l'aide alimentaire, l'accès aux droits, la santé et contribue à ce titre à l'insertion sociale. Ainsi, le Département a décidé de renouveler les subventions de plusieurs associations. Au titre de l'accès aux droits, les élus ont donc accordé :

- 18 341 € à l'association éducative sportive et d'aide aux détenus de **Nantes**,
- 30 600 € à l'association IACA de **Plessé** pour son action de jardin partagé,
- 12 240 € au Centre lesbien, gay, bi et transsexuel de **Nantes**,

- 6 686 € au CEFRES qui organise des ateliers de langue française,
- 14 140 € à la Société de Saint-Vincent-de-Paul,
- 1 180 € à l'association Prison justice 44 pour son action d'aide aux familles de personnes détenues,
- 14 892 € au Secours populaire,
- 50 663 € à l'association ASAMLA pour son action d'interprétariat-médiation auprès de publics de langues étrangères.

Au titre de l'insertion, le Conseil général a par ailleurs décidé de renouveler la subvention qu'il avait accordée à l'Union des associations

socioculturelles de **Couëron** en 2009, soit 23 880 €. La Maison d'accueil de jour de **Rezé** s'est également vu renouveler sa subvention, soit un montant de 39 872 €.

/// Les décisions de la commission permanente sont accessibles sur le site [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)



/// Astrid, un agent mis à disposition par *Inseretz* auprès de l'école élémentaire d'Arthon-en-Retz.

« *Considérant l'économie sociale et solidaire comme un secteur clé du développement de la Loire-Atlantique, le Conseil général accompagne son essor et son implantation sur tout le territoire. Nous y consacrons cette année une enveloppe de 205 000 €. Cela nous permet de subventionner des organismes ressource pour les porteurs de projets de création, de reprise ou de développement d'entreprises tel que le FONDES, à qui nous venons d'attribuer une aide financière de 67 500 €.* »



» **Pascal Bolo**, conseiller général de Nantes 7 et membre de la commission économie, environnement

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

# Des questions aujourd'hui, un territoire demain

**Avec cette idée que demain se dessine aujourd'hui, le Conseil de développement de la Loire-Atlantique ouvre les débats et esquisse quelques réponses sur les mutations démographiques, climatiques, sociales ou économiques. Sa vocation ? Réfléchir à l'avenir du département à l'horizon 2030.**

Changement de climat, évolution de la population, gestion des espaces agricoles, transformation de l'emploi... Le Conseil de développement s'est penché sur les défis et les enjeux auxquels est ou sera confronté un territoire comme la Loire-Atlantique, en particulier une vision à l'horizon 2030. Il a ouvert une réflexion globale avec l'ensemble des acteurs socio-économiques et environnementaux pour réaliser un état des lieux prospectif et apporter une contribution à la construction de l'avenir du département.

## Une vision commune

En s'appuyant sur les compétences du conseil de développement et l'intervention d'experts, cette démarche prospective a pour ambition de construire, à l'horizon de 20 ou 30 ans, une vision commune. Elle met l'accent sur la dynamique du territoire, ses déséquilibres, ses menaces, ses points de tensions, dans des domaines aussi cruciaux que la maîtrise de l'espace et le développement des territoires, l'utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains, la mixité et la vie sociale. Une étape dans la réflexion a eu lieu le 29 avril dernier : la séance de travail a porté notamment sur la démographie, le logement et la mobilité en Loire-Atlantique.

## 14 200 habitants par an

13<sup>e</sup> département français en population, la Loire-Atlantique continue d'exercer son pouvoir attractif, et ce n'est plus une surprise. « Elle s'est hissée en 2006 au quatrième rang des départements en matière de croissance démographique », constate Olivier Chupin, responsable de la cellule information géographique du Conseil général. « En sept ans, le département a gagné 100 000 habitants, soit l'équivalent d'une ville comme Nancy ou Roubaix. » Cela représente une moyenne de 14 200 nouveaux habitants par an, et contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, « une personne sur deux qui

s'installe en Loire-Atlantique est un actif, et les retraités représentent moins de 10 % des nouveaux habitants ». Il fait bon vivre dans le département ; d'ailleurs, note Olivier Chupin, « l'espérance de vie y est plus élevée que dans les autres départements français. Depuis 1990, elle a gagné cinq ans pour les hommes et trois ans pour les femmes, qui vivent respectivement 76,9 ans et 84,5 ans en moyenne ». Les seniors, parlons-en, les documents présentés ce jour-là l'attestent : la frange littorale reste leur point d'attache privilégié.

## 1 648 000 habitants en 2030 ?

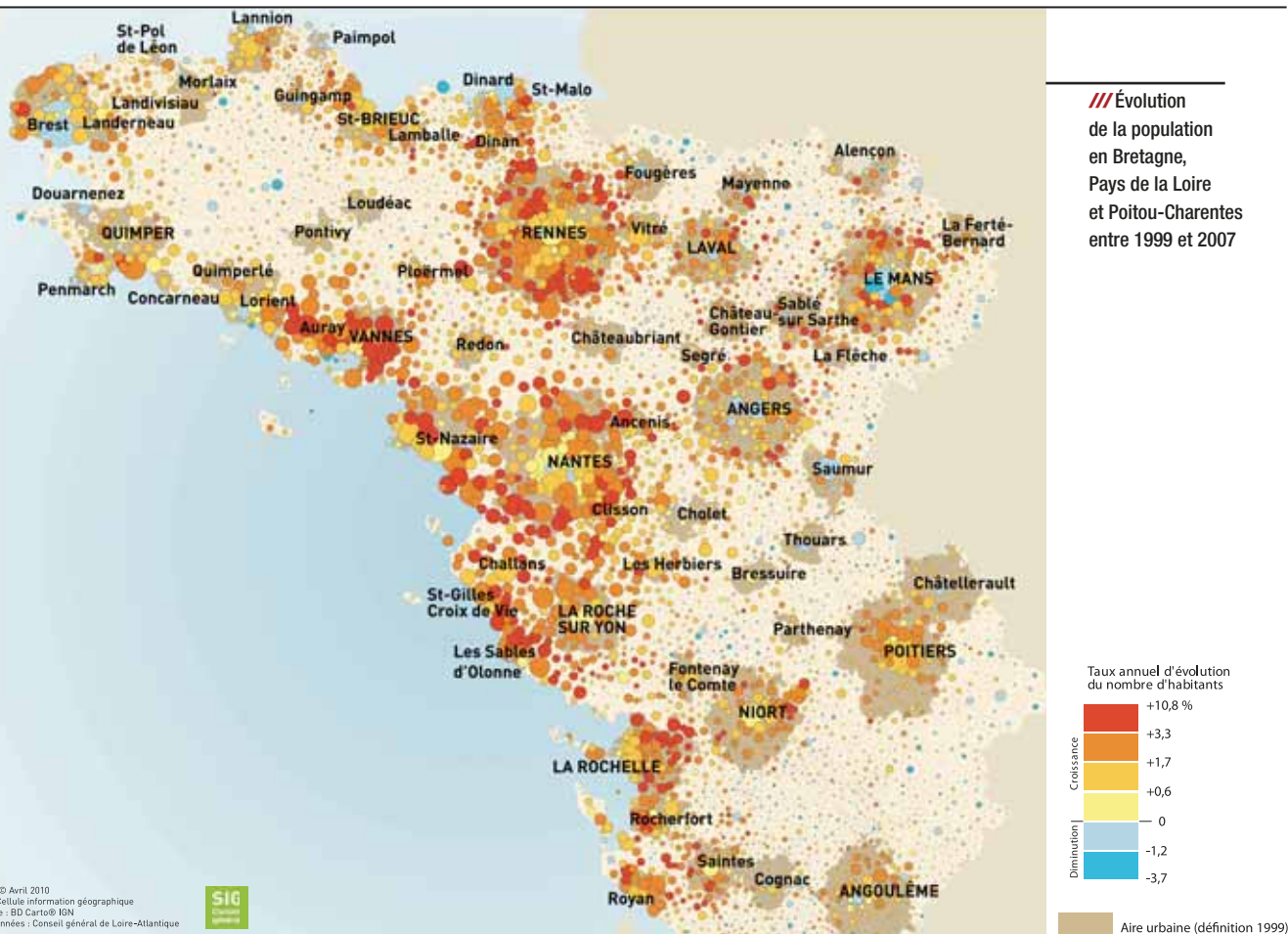
Alors à quoi faut-il s'attendre en 2030 ? « L'exercice n'est pas facile, mais les projections actuelles laissent penser que la Loire-Atlantique pourrait compter 1,5 million d'habitants (ndlr : contre 1,234 million aujourd'hui), et un scénario basé sur la prolongation des tendances 1999-2006 présente même un chiffre de 1,648 million d'habitants, en 2030. » C'est là que les choses deviennent intéressantes, car derrière cette estimation se cachent différentes perspectives dont il faut prendre la mesure : en 2030, une personne sur trois aurait plus de 60 ans, une sur dix plus de 80 ans. Même si le parc de logements a doublé en près de 40 ans – et qu'en Loire-Atlantique, six foyers sur dix sont propriétaires –, cette prévision interroge sur les

/// Mis en place en 2005, le conseil de développement de la Loire-Atlantique est un lieu qui permet l'expression d'une opinion collective sur le développement économique, social et environnemental du département.

## Infos

sur site du CODELA, comité d'expansion économique de la Loire-Atlantique, [www.codela.fr](http://www.codela.fr)





besoins en matière d'habitat dans les années à venir, notamment pour les personnes âgées.

### 3 terrains de football par jour

Le territoire va donc s'urbaniser davantage, et là aussi, l'étude présentée par Olivier Chupin révèle une indication surprenante : la Loire-Atlantique figure en 33<sup>e</sup> position des départements français en termes de densité de population par hectare urbanisé. Autrement dit, le département présente les caractéristiques d'un fort étalement urbain mais d'une faible densité de ces espaces, grignotés chaque jour davantage pour des besoins essentiellement liés au logement. « Cela représente l'équivalent d'une surface de trois terrains de football par jour, et si rien ne change, ce sont 18 000 ha supplémentaires qui seront consommés d'ici à 20 ans », prédit le spécialiste. Impressionnante statistique. Que dire sinon des déplacements ? « 4,2 millions sont comptabilisés chaque jour sur le territoire, sept sur dix s'effectuent en voiture, un sur dix en transport en commun, et de moins en moins d'actifs travaillent dans leur commune de résidence. » Le tableau est dressé.

### Quels effets pour demain ?

Pour relever tous ces défis à venir, retenons qu'il faudra surtout accompagner le

vieillesse de la population, inéluctable, et faire face à la demande croissante de services publics, et de logements, pour ne citer que ces exemples. « *Lutter contre la fragmentation sociale, détendre les espaces sous tensions, comme les zones agricoles menacées ou les territoires saturés par l'automobile* », conclura Olivier Chupin, rappelant aussi que « *les évolutions démographiques sont rarement brutales* ». Reste à en mesurer aujourd'hui les effets pour demain.

« Le conseil de développement, animé par le CODELA, est une innovation qui peut changer considérablement la manière dont les acteurs économiques ou sociaux, les élus et les spécialistes culturels ou du développement, envisageront l'avenir de la Loire-Atlantique.



© E. Pihan

C'est une source d'informations extrêmement riche sur laquelle nous devons compter pour avancer. »

**Patrick Mareschal,**  
président du Conseil général

# Bond dans la culture

**Chaque année, 50 000 collégiens du département profitent d'actions culturelles et artistiques dans leur établissement : arts plastiques, musique, théâtre, architecture, patrimoine, arts du cirque, lecture, poésie... En mai et juin, un temps fort permet à chacun de les découvrir. La danse s'intègre également à ce dispositif départemental appelé *Grandir avec la culture*.**

« **É**videmment, s'il y a la musique, il vaut mieux marcher en musique. » Thibault

Taniou, danseur de la compagnie Malandain Ballet Biarritz, prodigue ses conseils à une classe de 3<sup>e</sup> du collège Saint-Dominique, à Saint-Herblain. Ambiance décontractée, mais studieuse et appliquée, pour ce cours d'éducation physique très spécial. Les « 1, 2, 3, 4 » se succèdent, accompagnés de claquements de doigts rythmés, sur la musique de *Casse-Noisette* de Tchaïkovski. Les élèves s'exercent au pas classique, mimant le défilé du ballet de l'Opéra de Paris. Aurélie Chiron, professeure d'EPS, suit le cours de l'intervenant avec attention : « *En matière de déplacement dans l'espace, d'équilibre, l'échauffement et le cours qu'il propose aux élèves sont très instructifs. Nous retravaillerons certains mouvements dans des cours ultérieurs pour mieux comprendre l'évolution de cet art, ainsi que les différences entre danse classique et néo-classique.* »

Pendant l'atelier, les élèves dansent quelques pas du spectacle *Magifique* du chorégraphe Thierry Malandain, sous la direction d'un professionnel de la troupe. Après cette mise en bouche, ils assisteront avec un nouveau regard à une représentation du spectacle à Saint-Mars-la-Jaille. Enfin, une

danseuse intervenante de Musique et danse en Loire-Atlantique viendra compléter cet apprentissage avec un nouvel atelier.

## Processus pédagogique

Éveil de la sensibilité culturelle, de la curiosité et du regard critique, découverte de toutes les formes d'art, rencontre avec des professionnels... Cette démarche s'intègre dans un processus pédagogique dont l'objectif est de faire découvrir (et apprécier) toutes les formes de danse. Danse au collège est un programme éducatif, porté par Musique et danse en Loire-Atlantique. Cette association a été créée à l'initiative du Conseil général et du ministère de la culture et de la communication. « *Cette année, ce sont près de 1 400 collégiens, issus d'une vingtaine de collèges qui bénéficient du dispositif Danse au collège* », rappelle Elisabeth Le Pape, responsable danse au sein de l'association.

## À la carte

Selon les objectifs des professeurs et des établissements, ce programme d'initiation culturelle peut s'enrichir d'autres interventions, combiner plusieurs matières, s'étaler sur toute l'année... « *Sans l'aide des partenaires culturels comme Musique et danse, cela serait très difficile de faire venir en classe des intervenants extérieurs* », constate



Sandrine Forhan, professeure de français au collège de Basse-Goulaine. Avec sa collègue Sophie Goulet, professeure d'éducation physique et sportive, elles ont opté pour une formule plus gourmande : un parcours artistique et culturel. Dès octobre 2009, les élèves d'une classe de 6<sup>e</sup> ont commencé à écrire un conte en cours de français. Ce texte a servi de base à une chorégraphie, travaillée en cours d'EPS, puis présentée devant leurs camarades en mars. Comme les élèves de Saint-Dominique, les Goulainais ont profité d'un cours de danse d'une professionnelle, avant d'assister au spectacle *Magifique*.

## « Pas si mal »

Sandrine Forhan apprécie cette initiation à la culture : « *Les élèves ont montré au départ quelques réticences, quand ils ont appris qu'ils allaient faire de la danse. Mais ce travail de groupe, combiné*



/// Une classe de 6<sup>e</sup> du collège de Goulaine suit l'enseignement très énergique de la danseuse Dominique Cordemans

© P. Pascal

### /// Les ambitions de Grandir avec la culture

Depuis 2006, environ 50 000 jeunes de 132 collèges, sur les 134 que compte le département, ont bénéficié des actions et des initiatives proposées par le programme éducatif et culturel *Grandir avec la culture*. Les partenaires du Conseil général (Grand T, Musique et danse en Loire-Atlantique, CAUE) et les actions menées par la Direction de la culture (Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique, Archives départementales, musée Dobrée, service action culturelle et patrimoine, domaine de la Garenne Lemot, châteaux de Clisson et de Châteaubriant) permettent de rendre accessibles toutes les formes d'art.

Un second plan est programmé afin de répondre à l'objectif du département "la culture pour tous et partout en Loire-Atlantique". Son objectif est de conforter l'existant, tout en développant une éducation culturelle et artistique de proximité. Le budget global du plan d'éducation artistique et culturelle au collège est estimé à 1 million d'euros.



© P. Pascal

dans plusieurs matières, est assez fédérateur. On les amène vers l'art vivant, qu'ils n'auraient pas forcément découvert autrement. C'est aussi le rôle de l'école. »

Les réticences initiales semblent oubliées. Un rien provocatrice, Dominique Cordemans, l'intervenante du Malandain Ballet Biarritz, lance un « *Alors, les garçons, ce*

*n'est pas si mal la danse ?* » En guise de réponse, un « *oui* » grommelé d'adolescents. Mais à voir leur enthousiasme sur le parquet, à sauter, bouger, parader, nul doute, la danse, c'est vraiment « *pas si mal* ».

#### » Contact

Musique et danse en Loire-Atlantique,  
11 rue Jules-Verne à Orvault,  
tél. 02 51 84 38 88

« Depuis 2009, l'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire au collège, avec une épreuve au brevet. Le dispositif départemental "Grandir avec la culture" qui offre à tous les collégiens une éducation artistique et culturelle, à un moment de leur parcours scolaire, trouve dans ce nouvel enseignement une preuve supplémentaire de sa pertinence. »



© E. Pan

» Yanick Lebeaupin,  
vice-présidente du Conseil général, déléguée à la culture

#### » Infos

Toute la programmation de *Grandir avec la culture* sur [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

# Emploi, inquiétude persistante

**Forte hausse du chômage, plans sociaux dans l'industrie, reprise timide de l'activité intérimaire, crise agricole qui perdure... Les indicateurs économiques du département ne sont pas rassurants. En attendant des jours meilleurs.**

**E**n un an, le nombre de demandeurs d'emploi en Loire-Atlantique, s'élevant au total à 83 800, a augmenté de 15,6 %. La situation s'est globalement dégradée sur tout le territoire avec encore de nombreuses entreprises en difficulté et en sous-activité. Si le chômage a fortement progressé, certaines catégories de population apparaissent plus fragilisées. C'est le cas des demandeurs d'emploi de longue durée qui sont passés de 8 900 à 13 600 personnes dans le département. Pourtant, parmi les signes d'une éventuelle reprise, Hervé Bonnet, responsable statistique, études et évaluation à Pôle emploi Pays de la Loire, note « une reprise de la marche de l'intérim. Mais elle est moins forte en Loire-Atlantique que dans les départements voisins. Cela s'explique essentiellement par la crise des chantiers navals STX ». Les bassins d'emploi concer-

**En un an, le nombre de demandeurs d'emploi longue durée a progressé de 52,5 %**

nés connaissent les difficultés les plus notables avec de fortes hausses du chômage en un an : Saint-Nazaire (+ 21,4 %), La Baule (+ 20 %) et Pornic (+ 17,5 %). La sous-activité des chantiers navals nazairiens et le manque de perspective inquiètent bien sûr les salariés, mais aussi tous les sous-traitants qui dépendent de STX. Les élus locaux se sont mobilisés pour que la politique industrielle de l'État permette de relancer ce fleuron départemental et national.

## D'autres situations préoccupantes

Deux entreprises ont annoncé récemment des plans sociaux conséquents : la société d'applications hydrauliques Leduc à Ligné et Bobcat à Pont-Château. 135 salariés ont été licenciés à Leduc, entreprise spécialisée dans les vérins hydrauliques. 130 licenciements sont prévus à Bobcat qui fabrique des chariots télescopiques. **Philippe Grosvalet**, vice-président du

Conseil général, délégué à l'économie et à l'emploi, l'a assuré : « Le Conseil général est aux côtés des salariés de Bobcat, pour exiger des dirigeants un abandon de ce plan social brutal et du projet de réorganisation de l'entreprise. Il n'est en effet pas acceptable qu'une entreprise internationale ayant bénéficié d'aides publiques puisse profiter de la crise pour se redéployer au détriment des salariés et s'affranchir de ses obligations vis-à-vis des collectivités locales. Le Conseil général est prêt à demander le remboursement de ces aides. » Autre source d'inquiétude : le secteur agricole. La crise du lait est loin d'être résolue, alors que la production laitière représente près du quart du chiffre d'affaires de l'agriculture départementale. Les viticulteurs sont également en difficulté. Ils ne parviennent pas à écouler leurs stocks : les prix trop élevés de la récolte 2008, amputée de moitié à cause du gel, nuisent aux ventes du muscadet.

## /// Inciter les entreprises à embaucher

Entre juillet 2005 et décembre 2009, 103 projets ont été soutenus par le Conseil général pour aider des entreprises locales à se développer. Ces projets devraient générer plus de 1 664 emplois potentiels dont 168 emplois prioritaires dans tout le département. L'objectif est de pousser les entreprises dynamiques à recruter des personnes éloignées du monde du travail, c'est-à-dire bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 25 ans en difficulté pour s'insérer sur le marché du travail, demandeurs d'emploi de longue durée ou travailleurs handicapés.



# L'insertion, défi permanent

**En tant que financeur du RSA, le Département agit directement en faveur de l'insertion professionnelle des personnes, en prise directe avec le monde économique.**

///Yannick s'investit sur un chantier ATAO à Nantes



Des difficultés à (re)trouver un emploi stable, un manque de mobilité, un niveau de qualification en décalage avec le marché de l'emploi... Elle est parfois longue la liste des raisons pour lesquelles une personne peut décrocher. En Loire-Atlantique comme ailleurs, le contexte économique tendu fragilise l'emploi et l'insertion professionnelle.

S'informer sur le RSA, N° vert : 0800 844 044

## Le RSA pour vivre

**E**n remplaçant le RMI (revenu minimum d'insertion) et l'API (allocation de parent isolé) par le RSA (revenu de solidarité active), il s'agissait surtout d'encourager l'activité professionnelle afin qu'elle rémunère toujours plus que l'inactivité. Pour cela, les Départements financent la partie du RSA inférieure au montant forfaitaire qui constitue désormais le minimum social garanti. Au-delà de l'aide financière, ces ménages bénéficient d'un soutien dans leurs démarches d'insertion. « *Entre 2006 et 2008, l'action très volontariste menée par le Département et mise en œuvre par ses partenaires associatifs et ceux des CCAS, soutenue par un dynamisme économique local, a produit des résultats évidents sur l'insertion des allocataires du RMI* », insiste Alain Robert, vice-président du Conseil général en charge de l'insertion. « *Malgré la crise économique qui touche de plein fouet les bénéficiaires RSA, le Conseil général ne relâche pas ses efforts et multiplie les actions*

*visant à lever les obstacles à l'insertion professionnelle.* »

### « Les moyens de conserver mon poste »

**Pacôme**, 39 ans, présente un parcours professionnel avec des expériences variées. « *Je me suis brutalement retrouvé au chômage fin 2007. Lorsque je suis arrivé en fin de droits, sans aucune ressource, mon référent m'a parlé du RSA, puis j'ai retrouvé une activité mais distante de 20 km de mon domicile. Cela devenait compliqué au niveau budget. L'aide personnalisée au retour à l'emploi dont j'ai pu bénéficier grâce au RSA me permet aujourd'hui d'assumer financièrement cette dépense. Sans ces aides, conserver mon poste aurait été difficile.* »

### /// Dans le contexte actuel difficile, le Conseil général enregistre une augmentation constante du nombre d'allocataires du RSA : entre 200 et 250 par mois, depuis juin 2009.

**20 979**, c'est le nombre de ménages bénéficiaires du RSA au 31 mars dernier. (+15,9 % de plus en un an). Environ 17 % de ces ménages perçoivent un petit revenu du travail. Au 21 mai dernier, **1 962** allocataires du RSA accompagnés par les dispositifs du Conseil général sont salariés en contrats aidés : **1 809** en secteur non marchand et **153** en secteur marchand.

### Simplifier l'accès aux droits

Exemple d'initiative efficace : un rendez-vous unique dans un **Espace RSA** où sont réalisés l'instruction et le calcul du RSA, l'information sur les droits et obligations, puis l'orientation vers le service d'accompagnement adapté aux besoins de la personne. Cette initiative est le fruit de l'expérimentation du RSA conduite en 2008-2009 par le Conseil général, qui s'était porté volontaire pour le dispositif sur le territoire de Nantes Ouest. Le travail avec les acteurs locaux (CAF, CCAS de Nantes, les professionnels de l'emploi et les associations locales) ainsi qu'avec un groupe de bénéficiaires a permis d'ajuster le dispositif quand celui-ci a été généralisé en juin 2009. Les différents partenaires se mettent donc à disposition dans les Espaces RSA du département pour informer et orienter de manière complémentaire les bénéficiaires.

### Associer les usagers

Fort de l'apport du groupe témoin d'usagers réuni à l'occasion de l'expérimentation, le Conseil général organise actuellement des groupes de ce type sur l'ensemble du département. « *La mise en place de ces groupes ressource d'usagers constitue un des engagements les plus constructifs et innovants du Conseil général* », assure **Alain Robert**. « *C'est à la fois un enjeu de rénovation de l'action sociale, une nouvelle manière de travailler avec les personnes concernées par le dispositif et aussi une forme concrète de démocratie participative.* »

### Partenariats renforcés

L'insertion et l'emploi représentent un engagement réciproque du Conseil général et de Pôle emploi. Ensemble, ils ont choisi de donner la priorité au parcours professionnel des personnes éligibles au RSA. La collaboration s'est concrétisée sur le terrain par la création d'Unités emploi et une démarche partenariale entre des travailleurs sociaux du Département et des conseillers de Pôle emploi. Ainsi, le Conseil général s'appuie sur 70 agents départementaux, mobilisés dans ces **Unités emploi**, pour rechercher des employeurs potentiels, placer et accompagner les bénéficiaires rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion, accompagner les salariés en contrats aidés notamment... Le Conseil général a ainsi créé en 2009 neuf Unités emploi grâce à la collaboration avec Pôle emploi et aux moyens apportés par le Fonds social européen.



© J. Lesage

/// Réparation de jouets roulants à l'atelier Alisé, à Nantes

**ÉCLAIRAGE** avec **Alain Robert**, vice-président du Conseil général en charge de l'insertion

**Vous insistez particulièrement sur l'insertion économique...**



© E. Pan

En effet, dans ce domaine, l'obligation de résultat est réelle. Nous cherchons à proposer des actions qui accompagneront les bénéficiaires au plus près de leurs besoins. Nous avons donc des exigences au niveau de notre plan départemental d'insertion et les actions préconisées visent prioritairement l'autonomie par l'emploi.

**En cette période délicate pour l'emploi, le plan départemental d'insertion s'appuie sur des partenariats forts...**

Le Conseil général ne peut agir seul dans ce domaine, et c'est très important dans une période de crise que nos concitoyens bénéficiaires du RSA tirent parti de nos énergies conjuguées. Professionnels d'institutions publiques, d'associations, d'entreprises privées, bénévoles d'associations, élus, c'est ensemble que nous agissons au service des bénéficiaires du RSA.

**Vos dépenses augmentent régulièrement, n'est-ce pas inquiétant ?**

Oui, car nous sommes dans l'obligation de verser le RSA aux personnes qui y ouvrent droit mais les transferts de l'État sont très en deçà de la réalité des dépenses départementales. L'annonce du gel des dotations de l'État aux collectivités représente un nouveau coup dur. Oui, nous sommes inquiets pour l'équilibre de notre budget, d'autant plus que nous voterons dans quelques jours un budget supplémentaire de huit millions d'euros pour payer les allocations du RSA.

/// **116,22 M€.**  
**C'est le budget consacré en 2010 à l'insertion par le Conseil général**

**Dont : 95 M € pour le paiement de l'allocation**  
**10 M € pour le paiement du forfait RSA aux employeurs de contrats aidés**  
**10,71 M € pour les actions d'insertion professionnelles individuelles et collectives**  
**0,45 M € pour indemniser les accompagnements réalisés par les centres communaux d'action sociale**

### « Déclencher quelque chose »

**Estelle**, conseillère emploi, nous parle de son quotidien : « *la plupart des personnes que je reçois ont entre 38 et 45 ans. Parfois elles ont fait l'objet d'un licenciement brutal, et il leur est difficile de transférer leurs compétences sur une autre activité. C'est le cas notamment d'une femme que j'ai reçue ce matin qui a travaillé la moitié de sa vie dans la même entreprise, en effectuant toujours la même tâche, mais sans qualification particulière. Avec elle, j'ai établi son profil, préparé un projet que nous allons ensemble suivre pour lui permettre de se repositionner professionnellement. On essaie de ne pas s'attendrir, on dynamise et on positive. Dans tous les cas, ce suivi personnalisé déclenche quelque chose.* »

### Agir, au quotidien

Afin de positionner les bénéficiaires du RSA sur des parcours ayant des chances de déboucher sur une expérience significative et transférable ou sur un emploi plus définitif, le Conseil général a mis en place un dispositif de soutien de l'emploi en direction des établissements médico-sociaux (15 % des salariés en contrats aidés) et des collèges publics (3 % des salariés en contrats aidés) par le financement d'une prime au tutorat. Ces mesures ont permis d'augmenter le

### /// De nombreuses initiatives locales ont vu le jour pour contribuer à l'amélioration de l'accompagnement vers l'emploi de publics ayant des besoins spécifiques : jeunes diplômés, artistes...

nombre de contrats dans ces secteurs. Il a également institué une aide supplémentaire aux associations ou collectivités créant un nouveau poste aidé. Ainsi, 42 personnes ont été concernées entre novembre 2009 et mars 2010. Enfin, le Département a intégré

45 allocataires du RSA et cinq jeunes en CAE au sein de ses propres services pendant 12 à 18 mois afin de leur permettre d'acquérir une formation et une expérience professionnelle. **Alain Robert** le confirme : « *Ces mesures incitatives portent leurs fruits puisque qu'entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril dernier, 710 nouveaux contrats ont été réalisés en*

*secteur non marchand soit près de 44 % de plus que sur le premier trimestre de l'année précédente. De plus, 78 nouveaux contrats en secteur marchand ont été réalisés de janvier à avril dernier.* »

### Des structures utiles

Trouver ou retrouver un emploi n'est pas toujours évident. Les chantiers d'insertion, les associations intermédiaires, régies de quartier et entreprises d'insertion restent des structures essentielles pour l'insertion professionnelle de publics en difficulté. Elles

### Vers le retour à l'emploi

L'emploi est l'axe majeur du programme départemental d'insertion. Le Conseil général a signé depuis 2005 plus de 8 300 contrats d'avenir et plus de 1 200 contrats d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA). Les clauses d'insertion dans les marchés publics départementaux ont fourni plus de 90 000 heures de travail à des personnes en difficulté dont 39 000 heures à des allocataires du RMI. Le Département a par ailleurs soutenu plus de 150 emplois tremplin dont 30 % sont occupés par des bénéficiaires du RMI ou du RSA.

### Contrats aidés, pour s'y retrouver

La mise en place du RSA s'est accompagnée d'une refonte des contrats aidés. Aujourd'hui, le contrat unique d'insertion (CUI) est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Sous cette nouvelle dénomination et un cadre juridique commun, on retrouve le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour les employeurs du secteur non marchand, et le contrat initiative emploi (CIE) pour les employeurs du secteur marchand. Par ailleurs, les contrats d'avenir (CAV) et les contrats d'insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA) sont voués à disparaître.



© P. Frazzini



proposent aux personnes embauchées un accompagnement dans le cadre d'une activité professionnelle concrète. Le Conseil général les soutient dans leurs missions, participe financièrement à leur fonctionnement. Pour **Pierre Lefèvre**, directeur de l'association Actions pour les chômeurs du Pays de la Mée, à Châteaubriant, « *les bénéficiaires s'engagent dans un projet professionnel concret, leur permettant de se former à des métiers, et d'atteindre des objectifs précis en matière de compétences.* » À l'arrivée, les résultats sont généralement encourageants : une personne sur deux retrouve un emploi ou accède à une formation qualifiante.

### « Une activité, c'est motivant »

« *Je vis en couple, j'ai une femme et deux enfants, je ne peux pas rester très longtemps sans activité.* » **Philippe**, titulaire d'un diplôme d'exploitant agricole, n'a pas le choix. Ce Nantais a connu un parcours professionnel en dents de scie, alternant petits contrats puis une longue période de recherche d'emploi, infructueuse. « *J'ai postulé puis été recruté au mois d'avril dans le cadre d'un contrat initiative emploi au restaurant Terroirs Bio à Nantes. Il s'agit d'un CDD de six mois pour le moment car l'entreprise vient de se créer, mais le contrat sera évolutif dès que l'activité du restaurant le permettra. C'est motivant.* »

/// Le Département a intégré dans ses services 45 allocataires du RSA et 5 jeunes en CAE pour un contrat de 12 à 18 mois.



/// Philippe vient de décrocher un contrat initiative emploi dans un restaurant nantais

© CV. Ancherney



/// En Loire-Atlantique, environ une centaine de structures (associations, entreprises...) embauche des salariés en contrat d'insertion

© CV. Ancherney



©V. Juchery

/// Arnaud (entreprise Inseretz) encadre Serge sur un chantier d'insertion à La Plaine-sur-Mer

## Les chantiers du **concret**

**V**ie sociale en groupe, ponctualité, développement de compétences, respect des règles, reprise de confiance... Le chantier d'insertion est un outil d'insertion par l'économique, de remobilisation et de socialisation.

Comme l'insertion ne peut pas s'envisager sous le seul aspect professionnel, des pistes de réflexion ont été développées.

La mobilité est l'une d'entre elles, et l'absence de moyen de locomotion est en effet l'un des principaux freins à l'insertion.

Le chantier d'insertion de l'association ATAO permet de remettre en état des cyclomoteurs pour les revendre à des personnes en situation précaire. Mais c'est loin d'être sa seule activité. Créée en 1999, ATAO emploie aujourd'hui 17 permanents et accueille 99 personnes en contrat unique d'insertion : bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, personnes sous statut de travailleurs handicapés. « ATAO pilote huit

« **une très belle aventure professionnelle et humaine pour nous tous.** » »

chantiers d'insertion qui offrent une vraie spécialisation technique, c'est ce qui fait notre force », note Philippe Bernugat, directeur de la structure. Environnement, restauration de mobilier, aménagement d'espaces naturels, rénovation du bâti ancien, métallerie, batellerie... ATAO vise l'insertion sociale et professionnelle des personnes à partir de supports d'activité valorisants, avec une certaine réussite. « À l'issue des chantiers, les personnes peuvent revendiquer un véritable savoir-faire auprès des entreprises. Nous investissons beaucoup dans du matériel de pointe, cela nous permet de rester dans le coup. » Aujourd'hui, la situation économique s'étant détériorée, les bénéficiaires connaissent quelques difficultés au niveau de leur sortie vers l'emploi. L'autre défi pour ces structures d'insertion est de trouver des supports d'activité intéressants. Exemple actuel pour ATAO : « nous venons de terminer un long chantier avec la rénovation de la péniche La Marne. Ce fut une très belle aventure

professionnelle et humaine pour nous tous. Il nous faut désormais retrouver d'autres opportunités d'activités aussi valorisantes que possible. »

### La Marne, projet d'insertion

C'est l'une des dernières péniches existantes construites (en 1950) aux cotes exactes du canal de Nantes à Brest afin d'y assurer le transport de bois et de sable. Devenu en 2008 propriétaire du navire, le Conseil général l'a confié au chantier ATA0 en vue de sa restauration. Au terme de 10 000 heures de travail réalisées avec des personnes en insertion, la péniche a été remise à l'eau le 29 mai dernier, à l'occasion de l'ouverture des *Rencontres du fleuve*.

En 2009, le Conseil général a soutenu l'association ATA0 à hauteur de 793 985 € (toutes aides confondues), ce qui permet l'embauche de 64 bénéficiaires du RSA et 11 jeunes. Pour ATA0 métallerie, le Département a versé 124 000 €.

### « Au travail, je revis »

Pays de Retz : le jour de notre visite, ils étaient cinq personnes, cinq profils, âges et parcours différents. Un but en commun : acquérir les clés nécessaires à leur réinsertion. Chaque participant peut découvrir un métier, un secteur d'activités et aussi prendre du plaisir à travailler. Devenir responsable face à l'outil de travail, découvrir un sentiment d'utilité dans l'apprentissage de nouvelles compétences, les acteurs des chantiers d'insertion mesurent l'opportunité de retrouver une activité professionnelle stable : « je me sens revivre, je suis aussi plus sûre de moi », nous dit **Yolène**, qui sort d'une longue période d'inactivité. « J'ai surtout l'impression d'avoir retrouvé le bon chemin », dira **Laurent**. « C'est mon premier travail depuis des années. Ce chantier m'apporte beaucoup, je sais que je suis dans la bonne direction. »



© J. Janbery

## 20 ans avec Inseretz

**Initiatives pour l'emploi dans le Pays de Retz. Inseretz poursuit son chemin dans l'insertion par l'activité économique, et ceci depuis 20 ans. Pour mieux comprendre les enjeux de ce domaine, nous avons rencontré cinq anciens présidents de la structure basée à Pornic.**

**Michelle Dugeon** se rappelle qu'à la fin des années 1980, « c'était le désert sud Loire en matière d'association intermédiaire, et pourtant, avec 20 % de chômage sur le secteur, les besoins étaient là. Mais ça bricolait beaucoup ». **Jean Abel** décrit une situation qui ne demandait qu'à évoluer : « D'un côté, il y avait des travaux à effectuer : de la maçonnerie, des clôtures, des petits travaux d'entretien ; et de l'autre, des gens inactifs et des demandeurs d'emploi. Créer un intermédiaire entre ces deux environnements est une idée qui m'a séduit ».

Inseretz est née dans ce contexte et a grandi sous l'impulsion des premiers PLI (plans locaux d'insertion), impliquant, au sein d'une structure ouverte, des techniciens de l'emploi, des personnes sans activité, des entrepreneurs. « Très vite, un maillage, un réseau s'est créé », se souvient **Margueritte Bellec**, « Inseretz a d'abord été porté par de nombreux bénévoles qui ne comptaient pas leur temps, avant une première embauche : c'était un CES à mi-temps ; le premier encadrant des chantiers a été recruté en 1994. »

### UNE ACTIVITÉ CRÉDIBLE

Pendant sa présidence, **Yves Pacaud** a connu un fort développement d'Inseretz : « la structure prenait des initiatives nouvelles et après les mises à disposition de personnels dans les entreprises ou collectivités locales, nous

avons lancé les chantiers d'insertion, dans des domaines extrêmement variés. » Dans les années 1990, l'association s'est mieux structurée, a agrandi ses locaux, et **Margueritte Bellec** rappelle que « la volonté était de professionnaliser un maximum les encadrants permanents, avec un contrat correct, un salaire juste. Il fallait pour cela trouver des personnes avec un bagage technique de qualité et dotés d'une sensibilité humaine. Ces choix ont renforcé la crédibilité de l'association ».

« Nous avons toujours été en faveur de l'emploi à durée indéterminée », poursuit **Jean Abel**, « on ne peut pas décemment faire vivre dans la précarité une organisation qui œuvre pour l'insertion professionnelle. » Inseretz compte aujourd'hui 23 équivalents temps plein.

### RICHESSSE HUMAINE

Inseretz a su s'adapter aux contextes législatifs parfois instables, comme l'explique **Damien Simon** : « il faut en permanence comprendre ces lois, en saisir la substance, mesurer comment, en tant qu'entreprise d'insertion, on fait vivre ces textes concrètement sur le terrain. Notre statut particulier ne rend pas facultatives les applications à mettre en œuvre en matière d'hygiène, de sécurité, de suivi médical... » « Ainsi, Inseretz fonctionne comme une véritable entreprise », confirme **Margueritte Bellec**, « mais une entreprise de l'économie sociale et

solidaire, qui travaille sur l'image positive des individus. Pendant longtemps, on a relevé la seule fragilité des personnes en insertion, parfois trop « cocoonées ». On ne s'est pas assez appuyé sur leurs compétences ni sur leurs richesses. » Peu à peu, la structure est passée à des travaux plus structurants, a formalisé ses pratiques, son accueil, son accompagnement, grâce à des procédures rigoureuses, lui permettant aujourd'hui d'être certifiée ISO.

### VALEURS DE SOLIDARITÉ

Entretien des espaces naturels sensibles, rénovation de patrimoine, travaux de limousinerie, « notre travail, reconnu comme de qualité, s'est véritablement décomplexé, et en plus nous portons une attention particulière à la personne en insertion, et c'est bien là l'essentiel », confirme **Michelle Dugeon**. Bien que fragilisée, l'insertion a de l'avenir car les besoins en formation professionnelle sont criants, la nécessité de redonner confiance aux personnes est immense. « Quand je vois le nombre de personnes en rupture sociale, ça me terrorise », poursuit **Jean Abel**, « je me dis surtout que des entreprises comme Inseretz doivent continuer à cultiver ces valeurs de solidarité et apporter leur pierre à l'édifice de l'insertion professionnelle. »

» **Contact : Inseretz**  
Tél. 02 40 82 80 37

# Dabat, témoin pour la liberté

La correspondance familiale de Michel Dabat a récemment enrichi les collections publiques et privées déjà conservées aux Archives départementales. Constituant un témoignage émouvant, ces documents sont riches d'informations sur l'état d'esprit de ces hommes qui ont donné leur vie pour la liberté.

/// Les Archives départementales ont pour mission fondamentale la conservation des documents pour l'histoire et le devoir de mémoire. Pour ce faire, elles accueillent les archives émanant des services publics, mais aussi les documents que de nombreux particuliers ou associations leur ont confiés plutôt que de les voir disparaître, assurant ainsi leur préservation et leur consultation.

#### ► Contact

6 rue Bouillé  
à Nantes,  
tél. 02 51 72 93 20

## 1940.

Comme tout le pays, Nantes entre dans la "drôle de guerre" avec l'illusion de la victoire. Mais, au fur et à mesure de l'avancée allemande, les réfugiés venus pour la plupart du Nord, des Ardennes, de Paris, mais aussi de la Belgique, du Luxembourg, affluent dans le département en répandant des rumeurs alarmantes. Dans ce contexte, la veille de l'entrée des Allemands à Nantes (le 19 juin 1940), Michel Dabat, jeune Nantais de 19 ans, diplômé de l'école des Beaux-Arts de Nantes, quitte la ville à vélo, sans prévenir ses proches, dans le but de rejoindre l'Angleterre. Après un voyage difficile, il arrive à Saint-Laurent-Bretagne (64), chez un cousin ; c'est là qu'il apprend la signature de l'armistice. Le 26 juin, il écrit à ses parents : « *Après un voyage aux péripéties aussi nombreuses qu'extraordinaires (...), étant donnée la paix, et l'impossibilité de gagner l'Angleterre, il est probable que je vais tâcher de rentrer à Nantes.* » Sur les conseils de son père, il reste à Saint-Laurent. En octobre, il décide de revenir à Nantes estimant sa « *carrière militaire (...) brisée à tout jamais* », il entre comme dessinateur aux Ponts et Chaussées.

#### Au sommet de la cathédrale

En cet automne 1940, les premières réactions d'hostilité envers l'occupant se manifestent. Sur ordre des autorités allemandes, le 11 novembre 1940 ne doit être ni célébré ni chômé. « *Tout insigne et toute manifestation même individuelle sont interdits ce jour-là. Il faut retenir la jeunesse qui est vraiment patriote, plus que je ne l'aurai espéré, il y a*

*quelque mois* », écrit Edmond Duméril, interprète à la préfecture. Bravant les interdits, un certain nombre d'élèves se rassemblent au Jardin des plantes, puis place Royale après avoir déposé une gerbe au pied du monument aux morts, l'hymne anglais est chanté au lycée de jeunes filles... Michel Dabat et le lycéen Christian de Mondragon se montrent particulièrement provocants en faisant flotter au sommet de la cathédrale un drapeau tricolore.

#### « Police allemande, suivez-nous ! »

Dès son retour à Nantes, Michel Dabat s'est affilié au groupe de résistants dit "groupe Vandernotte" (du nom d'un employé des magasins Decré). Il a pour missions principales la récupération d'armes, l'envoi de renseignements en Angleterre. Dénoncés, plusieurs jeunes membres de cette organisation sont arrêtés au printemps 1941 : Frédéric Creusé, Jean-Pierre Glou, Jean Grolleau... et Michel Dabat, incarcéré le 28 mars. « *Je ne comprends absolument rien à ce qui m'arrive* » écrit-il, quelques jours après, à ses parents depuis le « *Grand Hôtel Lafayette* », c'est-à-dire la prison dans laquelle il est enfermé : « *Deux messieurs se sont présentés au bureau, rue de la Bastille – Monsieur Dabat ? – C'est moi – Police allemande, suivez nous ! Voyez mon étonnement. Depuis, je suis dans une toute petite cellule où je gèle malgré mon imperméable que je garde sur mon dos. On ne m'a donné aucune explication et je n'ai pas été interrogé. Aussi n'ayant rien fait de répréhensible, ni même de blâmable, je ne réalise pas du tout pourquoi on m'a arrêté.* » Les semaines passent et Michel Dabat reste emprisonné sans aucune explication. Le 27 avril, il est transféré à la prison des Rochettes (caserne Richemont) : « *nouvelle cellule plus petite et beaucoup moins propre que celle de Lafayette. Un avantage pourtant : ici,*

« Juste de quoi crever »

Le 27 mai, toujours sans nouvelle relative au sort qui lui est réservé, il écrit à son frère une lettre pleine d'humour malgré les circonstances :



/// Michel Dabat, 1940, et un de ses dessins fait en cellule

« Les Rochettes - Palace - appartement n°18  
Chère vieille casserole,  
(...) On n'est pas si mal que ça ici: d'abord, on n'a rien à faire, ce qui n'est pas désagréable, et puis on est nourri sans carte d'alimentation, on est logé... à l'œil: que pourrait-on désirer de mieux ?  
Au début, je n'étais pas trop bien: mon appartement sentait le moisi et était si dégueulasse que je ne savais où me fourrer (chambre n°12), mais depuis, il y a eu changement: j'ai déménagé, et j'ai été fourré au 25 (1<sup>er</sup> étage), là, c'était beaucoup mieux; d'abord, c'était moins humide, et puis j'avais, une belle... que dis-je, une magnifique lunette de cabinet avec chasse d'eau presque automatique - une vraie féerie (...) ».

*la nourriture est abondante et saine, car nous avons l'ordinaire des soldats allemands ».*

Le 2 juin, dans une nouvelle lettre, il écrit :  
« Je ne me plains pas : c'est tellement mieux qu'à Lafayette... Là-bas, il y avait juste de quoi crever ! »

**Intelligence avec l'ennemi**

Michel Dabat reste ainsi emprisonné sept mois, jusqu'à son procès. Le 8 août 1941, le conseil de guerre allemand rend son verdict. En réalité, les Allemands ignorent quasiment tout des activités menées par les jeunes gens qu'ils jugent. Ils ne disposent que d'une dénonciation, de quelques tracts et ont des soupçons mis à mal par les alibis identiques des accusés pourtant tenus au secret. Frédéric Creusé et Christian de Mondragon sont acquittés. Jean-Pierre Glou et Jean Grolleau sont condamnés à quatre semaines de prison. Michel Dabat, accusé de gaullisme, intelligence avec l'ennemi, correspondance avec la zone libre et diffusion de tracts, est condamné à quatre mois d'emprisonnement. Étant donné le temps déjà passé en prison, ils auraient dus être libérés à l'issue du procès. Seul Mondragon est libéré ; les autres, jugés dangereux pour la Wehrmacht, y sont restés jusqu'au 22 octobre 1941, jour de leur exécution suite à l'attentat contre le feldkommandant Hotz. Michel Dabat avait 20 ans.



/// 69 ans après...

En octobre 1941, le lieutenant-colonel Karl Hotz, responsable des troupes d'occupation en Loire-Inférieure, est abattu à Nantes, rue du Roi-Albert, par des résistants. En représailles, les autorités allemandes d'occupation fusillent, le 22 octobre, 48 prisonniers pris comme otages à Châteaubriant, Nantes et Paris.



/// La rue du Roi-Albert en 2010

**MICHEL MÉNARD**

Vice-président du Conseil général délégué à la jeunesse, aux sports et à l'éducation populaire

# L'activité sportive est un fait social

**Les travaux d'extension de la Maison des sports débiteront à l'automne. Le Conseil général en assure la maîtrise d'ouvrage. Pourquoi ?**

**Michel Ménard** La Maison des sports a été construite en 1996 par la ville de Nantes dans le quartier de Bellevue. Destiné à accueillir les comités sportifs départementaux et régionaux ainsi que les comités olympiques et sportifs, cet équipement est aujourd'hui devenu trop exigu. Prévu pour héberger une quarantaine de structures, il doit faire face à l'augmentation de l'activité des comités existants et une demande d'accueil de nouvelles disciplines. Fortement investi dans le soutien au mouvement sportif, c'est tout naturellement que le Conseil général a décidé en 2008 de devenir propriétaire de la Maison des sports avec la promesse de conduire son extension. Elle permettra

l'hébergement d'une vingtaine de comités supplémentaires. Cet investissement sera bien sûr partagé par plusieurs partenaires publics, dont le Conseil régional. Nous y consacrerons nous-mêmes 1,5 M€.

**N'est-ce pas une somme trop importante pour une action qui n'entre pas dans le cadre des compétences obligatoires du Département ?**

**Michel Ménard** Certes, les Conseils généraux qui investissent dans le développement de la pratique sportive le font de façon volontariste. Mais il faut rappeler que l'activité sportive est un fait social qui s'inscrit dans le quotidien des habitants, avec des enjeux de citoyenneté, d'éducation mais aussi d'aménagement du territoire et d'économie. Pour toutes ces raisons, le Conseil général s'est engagé aux côtés des différents acteurs du sport et notamment des 66 comités départementaux, avec qui nous avons d'ailleurs souhaité, dès 2005, instaurer des contrats d'objectifs sur quatre ans. Au total, ce sont 339 000 licenciés qui profitent directement des actions mises en œuvre par l'ensemble de ces comités. Ce n'est pas rien ! Notre implication dans l'extension de la Maison des sports est donc tout à fait à la hauteur de l'enjeu.

**Concrètement, comment ce partenariat avec les comités se matérialise-t-il sur le terrain ?**

**Michel Ménard** Les actions que nous menons en lien avec les comités départementaux s'articulent autour de plusieurs axes : l'accès des femmes aux responsabilités, le développement de la pratique sportive féminine, la lutte contre la violence et les incivilités, ou encore la formation et le respect des sites de pratique. Au-delà de ce partenariat, nous avons mis en place de nombreux dispositifs pour garantir l'accès aux activités sportives à tous les habitants. L'animation sportive pour les plus jeunes, l'aide aux clubs de haut niveau et aux manifestations en sont les meilleures illustrations. Si l'on y ajoute les financements accordés aux collectivités qui s'engagent dans la construction ou la modernisation d'équipements sportifs ainsi que la masse salariale, nous consacrons chaque année 13 M€ à cet objectif.



© E. Perrin

# Échos de cantons



La Loire-Atlantique est découpée en 59 cantons et 221 communes. Un conseiller général est élu pour six ans dans chaque canton. Les 59 conseillers généraux composent l'Assemblée du département, renouvelée par moitié tous les trois ans. À l'issue de chaque scrutin, l'Assemblée départementale élit son président, à la majorité absolue. Interlocuteur privilégié des citoyens, des collectivités et des associations, le conseiller général représente, à l'Assemblée départementale, la voix de son canton.

## Canton de Blain

à lire en page 24

Entretenir ses racines. Avec la fête de la *Saint-Laurent* de Blain, le patrimoine folklorique revit chaque année en août, attirant par milliers touristes et habitants du secteur. Mais le terroir du canton, c'est aussi son agriculture. En privilégiant la production biologique ou d'agriculteurs du coin, le restaurant scolaire de Bouvron participe à cette valorisation du savoir-faire local.

## Canton de Bourgneuf-en-Retz

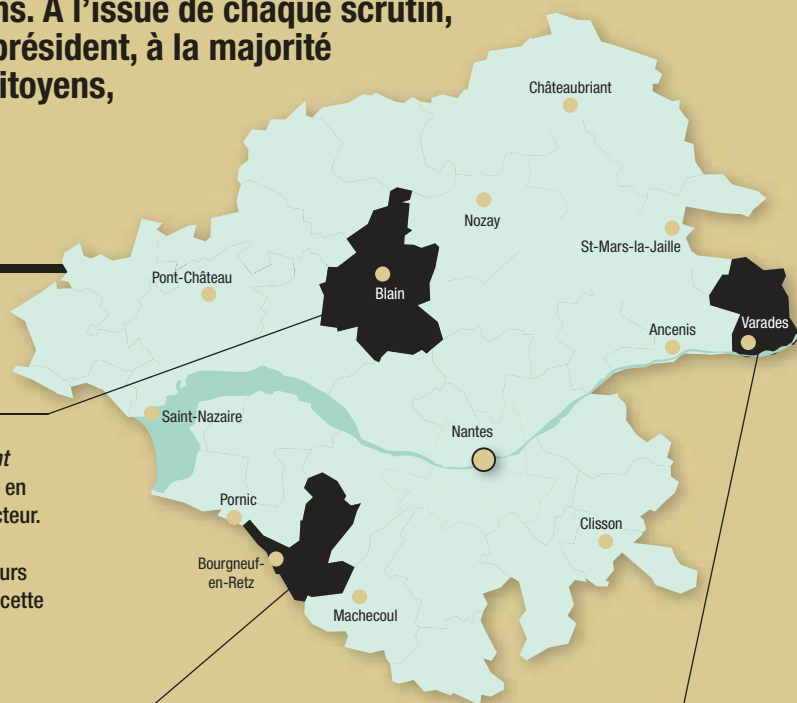
à lire en page 25

D'ordinaire, à l'évocation de ce territoire littoral, on pense à l'ostréiculture, aux plages, aux vacances. Le 28 février dernier, *Xynthia* est passée par là, occasionnant des dégâts importants, et fragilisant l'équilibre de toute la côte sud estuaire. Aujourd'hui, au début de l'activité touristique, les communes du canton se sont relevées, la saison peut commencer.

## Canton de Varades

à lire en page 26

C'est le canton le plus à l'est du département, mais pas le moins actif. *Les Rencontres du fleuve* ont amorcé leur voyage depuis Le Fresne-sur-Loire, juste en face du Maine-et-Loire. Mais ce canton à l'environnement ligérien riche a également ses préoccupations sociales, de déplacement, et d'hébergement, notamment pour les plus âgés.



## BLAIN

17 091 habitants  
5 communes

- Blain,
- Bouvron,
- Fay-de-Bretagne,
- Le Gâvre,
- Notre-Dame-des-Landes.

**MARCEL VERGER**  
02 40 99 03 45  
marcel.verger@cg44.fr



## Se loger, une urgence

Pour accueillir des personnes confrontées à une absence momentanée de logement, la mairie de Notre-Dame-des-Landes a souhaité réhabiliter un bâtiment communal, situé près de la poste. Les travaux ont commencé en mai. 28 000 euros sont prévus pour aménager ces locaux, financés à hauteur de 80 % par le Conseil général, dans le cadre des contrats de territoire.

## Petits palais voient grand

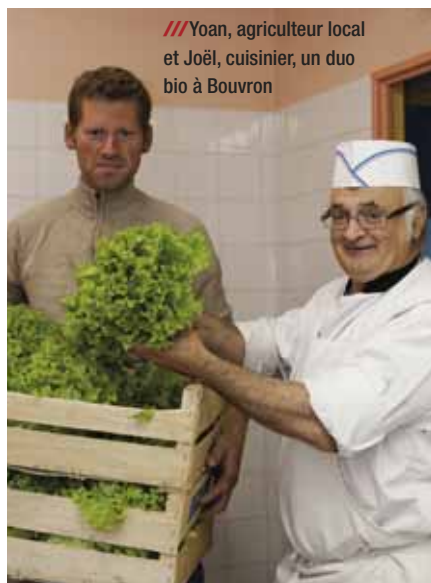
100 % bio ou local, telle est la règle de l'approvisionnement du restaurant scolaire de l'école publique Félix-Leclerc de Bouvron, géré par l'association des Petits palais.

Depuis 2008, une charte "bien manger au restaurant scolaire" guide le choix des menus et la préparation des repas. Qualité des produits, diversité des saveurs, lien direct avec les producteurs sont ainsi valorisés.

« Parents et surtout enfants ont très vite adhéré au projet, et les épinards, potimarrons, rutabagas, panais ou betteraves crues sont devenus des incontournables de nos menus », explique le président de l'association, Laurent Bissery. La légère augmentation des denrées, de l'ordre de 20 centimes d'euros par repas, a été prise en charge par une aide municipale pour soutenir la démarche. Le prix du repas n'est donc pas plus élevé qu'ailleurs. Comme le constate le président, « le restaurant scolaire n'est pas seulement là pour nourrir des rationnaires, mais c'est aussi un outil pédagogique : rencontres avec les fermiers locaux, participation des enfants à la conception et à la réalisation de menus, travail sur la provenance et la saisonnalité des produits, lancement d'un jardin potager de l'école... » Les Petits palais n'ont pas fini de grandir et devraient faire des émules.

### » Contact

Les Petits palais, tél. 02 40 56 20 81



/// Yoan, agriculteur local et Joël, cuisinier, un duo bio à Bouvron

© P. Picaud

## Entretenir la flamme de la Saint-Laurent



Elle a 135 ans et n'a jamais été aussi en forme. La fête blinoise de la Saint-Laurent est devenue un événement de l'été : soirée folklorique, défilé cavalcade des chars, course cycliste nocturne et grande braderie annuelle... « La Saint-Laurent est un condensé de culture locale, animé par un engagement associatif important », rappelle Jacky Jardin, le président du comité des fêtes de Blain, qui organise la fête du 6 au 10 août. 800 bénévoles sont mobilisés pour ces festivités. Grand succès populaire, la Saint-Laurent permet de mettre en valeur le patrimoine local et de faire découvrir château ou canal aux touristes. Cette fête vient d'obtenir un label départemental dans le cadre de la valorisation des animations estivales du canal de Nantes à Brest. Jacky Jardin y voit une « récompense pour l'enthousiasme et l'envie des bénévoles ».

### » Infos

Office de tourisme de Blain, tél. 02 40 87 15 11

## La maison qui ne cache pas la forêt

Le musée Benoist-Maison de la forêt, géré par une association, œuvre pour la transmission, l'enseignement et la protection de la forêt du Gâvre. 2 500 scolaires du département, de la petite section à la terminale, y ont été accueillis en 2009. Sont aussi organisées des sorties nature avec l'Office national des forêts, Bretagne vivante, la Ligue pour la protection des oiseaux...



**BOURGNEUF-EN-RETZ****11 544 habitants,  
6 communes :**

- Bourgneuf-en-Retz,
- Chéméré,
- Fresnay-en-Retz,
- La Bernerie-en-Retz,
- Les Moutiers-en-Retz,
- Saint-Hilaire-de-Chaléons.

**JEAN-RAYMOND  
AUDION****02 40 99 03 26**

jean-raymond.audion@cg44.fr

**Sur les  
planches  
à Chéméré**

La salle de théâtre Victor-Lemoine de Chéméré a récemment connu de nombreux travaux de rénovation : agrandissement du hall, isolation, détection incendie, remplacement des 206 sièges... Pour un coût global de 178 000 €, auquel participe le Conseil général à hauteur de 60 000 €, ce lieu culturel continue désormais d'accueillir les spectacles du théâtre régional, et ceux diffusés par l'association *Les compagnons de la Blanche* ou le collectif *Spectacles en Retz*.

**Patrimoine marin amer**

**Les pêcheries ont fortement souffert de la tempête Xynthia sur toute la côte bernérienne. Certaines sont reconstruites aujourd'hui, avec l'aide des collectivités.**

**P**artiellement détruites ou entièrement ravagées par les vagues et le vent durant cette fameuse nuit du 28 février dernier, les pêcheries du littoral ont du mal à s'en remettre. « *Bien plus que des petites avancées en bois sur l'océan, elles font partie du patrimoine côtier et sont significatives de l'image du département* », indique Thierry Dupoué, maire de La Bernerie-en-Retz. « *La commune consent un effort financier important pour encourager les propriétaires de pêcheries à rebâtir les édifices marins, certains consacrant une part conséquente de leurs économies à ces restaurations.* » De plus, peu d'assurances acceptent une couverture de ces constructions. Jean Guillot, maire des Moutiers-en-

Retz, a également fait le bilan sur sa commune : « *30 pêcheries ont été touchées, certaines sont anéanties. Reconstruire ces ouvrages dans les règles de l'art représente un effort considérable. La facture varie de 11 000 à 30 000 euros, et certains ont déjà fait savoir qu'ils ne pourraient y consentir.* » La commune assure un relais auprès des services du Département, qui contribue à ces remises en état en subventionnant 20 % des travaux. Il existe par ailleurs une association pour la conservation des pêcheries de la Côte de Jade, qui peut apporter conseils aux propriétaires concernés.

**» Contact**

Tél : 06 75 79 54 93

et courriel : pecheries.pornic@free.fr

**Bien accueillir les touristes**

Chambres d'hôtes, chemins de randonnées, activités de loisirs ou musées locaux, les offices du tourisme sont de précieux relais auprès des vacanciers. Sur le canton, l'office du tourisme des Moutiers-en-Retz agrandit ses locaux : la construction concerne une salle de réunion et un local réservé aux archives. Le Conseil général participe pour 43 885 euros sur les 57 613 investis au total par la commune.

Sur la place de l'église, cet office du tourisme proposera de meilleures conditions d'accueil des touristes qui peuvent également y louer un vélo.

**» Contact**

Ouvert du mardi au samedi (10h-12h30 / 14h-17h30), les dimanches et lundis de 10h à 12h30, tél. 02 40 82 74 00



## VARADES

8 421 habitants,  
6 communes :

- Belligné,
- La Chapelle-Saint-Sauveur,
- La Rouxière,
- Le Fresne-sur-Loire,
- Montrelais,
- Varades.

**CLAUDE BRICAUD**  
02 40 99 17 83

claud.bricaud@cg44.fr



## Un prochain lieu pour les seniors

C'est une bonne nouvelle pour les aînés varadais, qui représentent près de 25 % des habitants de la commune : en début d'année, le Conseil général a donné son accord pour la construction d'une nouvelle maison de retraite à Varades. Elle sera livrée en 2014.

## Du neuf à La Rouxière

69 750 euros, c'est le montant de la participation du Conseil général accordée il y a quelques mois au nouvel équipement du club de football de La Rouxière : vestiaires, salle de convivialité, sanitaires, cet aménagement est aussi modulaire, donc moins coûteux qu'un équipement en dur.

# Montrelais montre l'exemple

**Des Rencontres du fleuve qui prennent leur départ au Fresne-sur-Loire, un espace culturel Alexandre-Gautier à Varades en pleine ébullition et un centre d'art à Montrelais qui attire tous les publics... Qui a dit que la culture ne vivait pas sur le canton de Varades ?**



© M. Luchery

Montrelais, petit bourg de 791 habitants situé à la lisière de la Loire-Atlantique : son église Saint-Pierre, son château du XIV<sup>e</sup> siècle, sa maison des mineurs et... son centre d'art. Situé dans l'ancien presbytère de Montrelais, ce lieu culturel a été rénové par une poignée de bénévoles il y a déjà dix ans. Depuis, des artistes viennent exposer avec enthousiasme dans cette maison aux murs de tuffeau, et au petit jardin de curé. « C'est une association active qui entend faire connaître une certaine facette de l'art contemporain, notamment à un public local », résume Michel Amelin, de l'association, soutenue par le Département. « Trop rares sont les lieux d'expositions, en zone rurale, qui s'engagent sur une politique culturelle de long terme et de qualité. Nous organisons en moyenne

sept expositions par an et les liens tissés avec les associations et les structures voisines permettent de faire venir des publics très divers, comme des personnes en difficulté psychologique ou sociale, des personnes âgées, des scolaires. » En effet, selon des conventions passées avec les enseignants de Montrelais, les enfants de la commune sont étroitement associés à la vie du centre d'art : visites des expositions, séances de travail en liaison avec les œuvres, rencontres avec les artistes. Le mois dernier, la médiatrice Mélanie Lepage (en photo) a proposé à une classe une visite commentée de l'exposition de Pierrick Naud, artiste en résidence. Une rencontre sympathique attestant que l'art au sens large du terme fascine grands et petits.

### ► Contact

19 place de l'Abbaye, tél. 02 40 83 45 88

## Liaison douce à La Meilleraie

Projet d'itinéraire piéton et cycliste à Varades : pour se rendre au centre bourg, la ville prévoit la création d'une liaison douce qui longera le côté gauche de la D752. Une passerelle accolée au pont de la Gravelle permettra aux deux-roues et aux piétons de faire le trajet de la gare (site de La Meilleraie) au lieu-dit La Mabiterie en toute sécurité. Les travaux de cet aménagement débiteront en 2011, et il est également prévu d'intégrer ce tronçon au circuit Loire à vélo.

MAJORITÉ GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

## Éolien : un souffle d'inquiétude pour l'emploi

Après plusieurs journées de débats, les députés ont adopté, le 7 mai dernier, le volet éolien du projet de loi portant engagement national pour l'environnement, le Grenelle 2.

Ce texte qui crée un ensemble d'obligations supplémentaires à respecter pour construire de nouvelles éoliennes porte un coup d'arrêt au développement de cette source d'énergie renouvelable en France, et tout particulièrement en Loire-Atlantique.

**Les parcs éoliens terrestres seront désormais soumis au régime des installations classées pour la protection de l'environnement comme les sites industriels dangereux**, en plus du simple permis de construire. Ils devront se trouver à plus de 500 mètres des zones d'habitation – ce qui réduit considérablement les terrains disponibles – et devront comporter au moins cinq mâts, alors que les projets actuels sont souvent moins importants.

Conséquences : plus de la moitié des projets en développement sur le territoire national devront être abandonnés. **Les 60 000 postes que la filière éolienne devait créer d'ici à 2020, selon l'ADEME, pourraient ne plus voir**

**le jour. La France ne pourra par ailleurs pas honorer les engagements du Grenelle de l'environnement, qui prévoit 23 % d'énergies renouvelables en 2020, dont un quart pour l'éolien.**

En Loire-Atlantique, le potentiel éolien existe et le développement des énergies renouvelables est nécessaire.

**En 2007, l'Assemblée départementale s'est de ce fait engagée à atteindre un objectif cible de 9 % d'électricité renouvelable en 2015.** Compte-tenu des caractéristiques du département, l'éolien est la principale source d'énergie qui puisse permettre d'atteindre cet objectif.

Avec le projet de loi qui vient d'être voté, nous ne serons plus en mesure d'y parvenir. À ce jour, l'ensemble des parcs éoliens dont le permis de construire a été accordé ne représente que 5 % de la consommation électrique départementale. Quant à ceux qui sont toujours en cours d'instruction, leur avenir est plus qu'incertain. Comportant quatre et trois mâts, **les projets de Séverac-Guenrouët, de Touvois (Fréliné) ou encore de La Chapelle-sur-Erdre sont à ce titre particulièrement menacés.** Assisterions-nous à une nouvelle étape de la recentralisa-

tion avec ce volet éolien du Grenelle 2 qui limite fortement le potentiel de développement local par imposition d'une réglementation nationale dissuasive ? Car cette orientation résulte moins d'une volonté générale de nos concitoyens que de la stratégie de quelques groupes de pression hostiles au développement d'énergies nouvelles.

À l'heure où la demande énergétique mondiale se fait de plus en plus pressante, **la consommation électrique des habitants et entreprises de Loire-Atlantique serait condamnée à rester fortement dépendante de ressources fossiles** dont on sait qu'elles ne sont pas inépuisables, ou d'unités de production basées hors du département.

Il y a de quoi s'inquiéter !

Après la taxe carbone morte au champ d'honneur, la taxe poids lourds également sacrifiée en raison de son impopularité, le coup de frein à l'éolien, pourtant déjà très en retard dans notre pays, est un nouveau signe de l'affaiblissement de l'ambition gouvernementale en matière d'environnement. Ce que nous déplorons.

Contact : tél 02 40 99 19 53 - groupe.elus.gauche@cg44.fr

### Les élus socialistes et divers Gauche du Conseil général

**G. Allard** (Canton de Bouaye), **X. Amossé** (Canton de Nort-sur-Erdre), **R. Baron** (Canton de Vallet), **B. Aunette** (Canton de Carquefou), **H. Bocher** (Canton de La Chapelle-sur-Erdre), **P. Bolo** (Canton de Nantes 7), **C. Bricaud** (Canton de Varades), **Y. Daniel** (Canton de Derval), **R. David** (Canton de Montoir-de-Bretagne), **B. Deniaud** (Canton d'Aigrefeuille-sur-Maine), **G. Denigot** (Canton de Saint-Nazaire ouest), **JP. Fougerat** (Canton de Saint-Étienne-de-Montluc), **B. Gagnet** (Canton de Saint-Herblain est), **P. Grosvalet** (Canton de Saint-Nazaire est), **JC. Le Gall** (Canton de Savenay), **Y. Lebeaupin** (Canton de Paimbœuf), **R. Leroux** (Canton de Guérande), **M. L'Hostis** (Canton de Vertou), **Y. Mahé** (Canton de Saint-Nicolas-de-Redon), **P. Mareschal** (Canton de Nantes 11), **M. Martin** (Canton de Saint-Herblain ouest – Indre), **G. Mauduit** (Canton de Saint-Nazaire centre), **M. Ménard** (Canton de Nantes 8), **M. Merlet** (Canton de Clisson), **M. Meunier** (Canton de Nantes 2), **C. Moreau** (Canton d'Herbignac), **D. Morisson** (Canton du Pellerin), **M. Neveu** (Canton de Rougé), **F. Padovani** (Canton de Nantes 1), **G. Philippot** (Canton de Nozay), **JY. Ploteau** (Canton de Saint-Mars-la-Jaille), **J. Poulain** (Canton de Saint-Julien-de-Vouvantes), **A. Robert** (Canton de Nantes 3), **P. Scilbo** (Canton de Nantes 6), **C. Seyse** (Canton de Nantes 5), **C. Touchefeu** (Canton de Nantes 9), **F. Verchère** (Canton de Rezé), **M. Verger** (Canton de Blain).

### Les élus sans étiquette

**J. Charrier** (Canton de Machecoul), **P. Chevalier** (Canton de Riaillé), **C. Leduc-Bouchaud** (Canton de Saint-Père-en-Retz), **C. Naud** (Canton de Legé).

## Entretien du réseau routier départemental

Le réseau routier de Loire-Atlantique est composé de 90 km d'autoroutes, 250 km de routes nationales, près de 4 500 km de routes départementales, environ 11 500 km de voies communales et plus de 5 700 km de chemins ruraux.

**Le Conseil général a, parmi ses compétences obligatoires, la charge de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier départemental. Ces questions sont primordiales car il en va de la sécurité et du confort des usagers de la route.**

L'hiver que nous avons connu, avec des températures rudes associées à des chutes de neige ou de fortes pluies, a entraîné une dégradation des infrastructures.

Les chaussées ont été déformées, abîmées, et il appartient aujourd'hui à notre collectivité de traiter rapidement les points les plus problématiques du point de vue de la sécurité.

**C'est la raison pour laquelle les élus du Groupe Démocratie 44 demandent qu'une enveloppe budgétaire plus importante soit réservée, lors de la prochaine session du Conseil général (les 21 et 22 juin prochains), à la remise en état des routes départementales :**

réparation des chaussées, renouvellement des marquages au sol, renforcement de la signalisation verticale...

Le Conseil général qui n'est en rien responsable des conditions météorologiques de cet hiver se doit d'entretenir nos routes.

D'une manière plus générale, les élus du Groupe Démocratie 44, s'ils ont parfaitement intégré les indispensables mesures de développement durable, ne veulent pas que les routes deviennent le parent pauvre de la politique départementale.

**Ils rappellent que l'accès au domaine routier et l'usage de la voiture sont différents selon les territoires et les infrastructures alternatives existantes.**

C'est pourquoi, ils rappellent leur soutien à un certain nombre de projets routiers :

- l'étoile routière de Châteaubriant ;
- le contournement de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu ;
- la réalisation de l'axe Ancenis / Saint-Philbert-de-Grand-Lieu avec le contournement de Vallet ;
- l'aménagement de la RD 773 entre Pont-Château et Saint-Nicolas-de-Redon ;

- la mise en 2x2 voies de l'axe Nantes / Pornic ;
- la création d'une 2x2 voies sur la liaison Ancenis / Savenay (RD 164) ;
- la réalisation du contournement de Vue...

Tous ces aménagements sont indispensables au développement économique de nos territoires et ne sont en rien contradictoires avec les objectifs environnementaux partagés par tous.

Une politique routière ambitieuse menée par le département n'empêche nullement l'élaboration et l'adoption de politiques alternatives à l'usage de la voiture, bien au contraire !

**C'est en ayant une vision globale n'opposant pas les modes de déplacements et leurs utilisateurs que nous parviendrons à un aménagement durable et raisonné de notre département. Il faut viser la complémentarité des usages.**

**C'est tout l'enjeu des années à venir et l'engagement des élus du Groupe Démocratie 44.**

Plus d'informations sur : [democratie44.over-blog.com](http://democratie44.over-blog.com)

Contact : tél 02 40 99 03 26 • [groupe.elus.democratie44@cg44.fr](mailto:groupe.elus.democratie44@cg44.fr)

### Les membres du groupe "Démocratie 44"

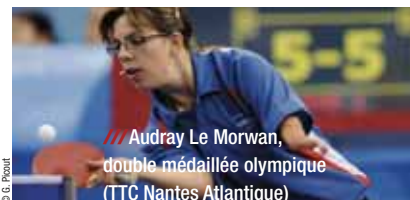
**Jean-Raymond Audion** (Canton de Bourgneuf-en-Retz),  
**Stéphan Beaugé** (Canton de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu),  
**Yannick Bigaud** (Canton de Guémené-Penfao),  
**Christian Canonne** (Canton du Croisic),  
**Bernard Clouet** (Canton de Pont-Château),  
**Jean-Claude Daubisse** (Canton de Vertou Vignoble),  
**Bernard Douaud** (Canton de Châteaubriant),  
**Patrick Girard** (Canton de Pornic),  
**Joël Guerriau** (Canton de Nantes 10),

**Roger Jamin** (Canton du Loroux-Bottereau),  
**Loïc Le Masne** (Canton de Nantes 4),  
**Guy Lemaire** (Canton de La Baule),  
**Jean Massé** (Canton de Moisdon-la-Rivière),  
**Joseph Parpaillon** (Canton d'Orvault),  
**Maurice Perrion** (Canton de Ligné),  
**Jean-Michel Tobie** (Canton d'Ancenis),  
**André Trillard** (Canton de Saint-Gildas-des-Bois).

# C'est de **saison**



## Le tournoi handisport fait son effet



© E. Proust

/// Audray Le Morwan, double médaillée olympique (TTC Nantes Atlantique)

Du 8 au 10 juillet, plus de 200 athlètes viendront s'affronter au complexe sportif Mangin Beaulieu à Nantes pour le premier *Open international handisport de France*. 25 nationalités différentes seront représentées, avec des sportifs venant du Brésil, de Taiwan, de Turquie... La mise en place de cette compétition internationale souligne le dynamisme du tennis de table local, pour tous les pratiquants, valides ou handicapés. Gilles de la Bourdonnaye, le président du TTC Nantes Atlantique, qui organise l'événement, est très satisfait du niveau qui sera proposé « *Dans la majorité des catégories, en fauteuil ou debout, les tout meilleurs mondiaux seront présents. Et nous aurons beaucoup d'athlètes féminines.* »

### » Infos

[www.tthandisport.org](http://www.tthandisport.org)

## Pour rameurs sevrés

Les 26 et 27 juin, la manifestation *Pagayons en Sèvre et Maine* propose de descendre la rivière entre Gorges et Vertou. Une balade pour les sportifs, les familles, les badauds, les flâneurs...

**E**n cas de beau temps, 1 500 rameurs en tout genre devraient se retrouver sur la Sèvre le dernier week-end de juin. Mais le comité départemental de canoë-kayak, qui organise cette 11<sup>e</sup> édition de *Pagayons en Sèvre-et-Maine*, sait comment éviter les bouchons sur le cours d'eau : une centaine de bénévoles répartie sur tout le parcours participera à l'accueil, à la sécurisation et à l'encadrement des équipages. Deux étapes sont prévues le samedi, l'expédition des quelque 250 embarcations partira du lieu-dit de l'Angrevière à Gorges pour s'arrêter à La Cantrie à Saint-Fiacre-sur-Maine, pour repartir le

lendemain jusqu'au Loiry à Vertou. Avec une priorité forte : « *nous souhaitons faire la promotion du canoë avec une découverte saine et respectueuse de la nature. Nous sensibilisons donc tous les participants à ce qu'ils ne laissent pas de déchets ou de papiers* », souligne Éric Milteau, le président du comité départemental de canoë-kayak.

Tout au long du parcours, des animations avec des concerts de musique ou de jazz manouche permettront de réveiller les oreilles et de reposer les bras endoloris.

### » Contact

Préinscriptions recommandées sur le site <http://pagayons44.free.fr>

## La course des sauveteurs

Le *Record SNSM* est une course au large bien particulière : des skippers professionnels comme Armel Le Cléac'h ou Roland Jourdain vont côtoyer des plaisanciers, sur un parcours entre Saint-Nazaire et Sainte-Marine (Bénodet), dans le Finistère. Le tout pour promouvoir la sécurité en mer et le travail des sauveteurs en mer. Cette 6<sup>e</sup> édition se déroulera du 18 au 22 juin. À noter également le concert exceptionnel, samedi 19 juin à Saint-Nazaire, de l'Orchestre national des Pays de la Loire, accompagné d'un jazz band pour interpréter *Casse-Noisette* de Tchaïkovski, version Duke Ellington.

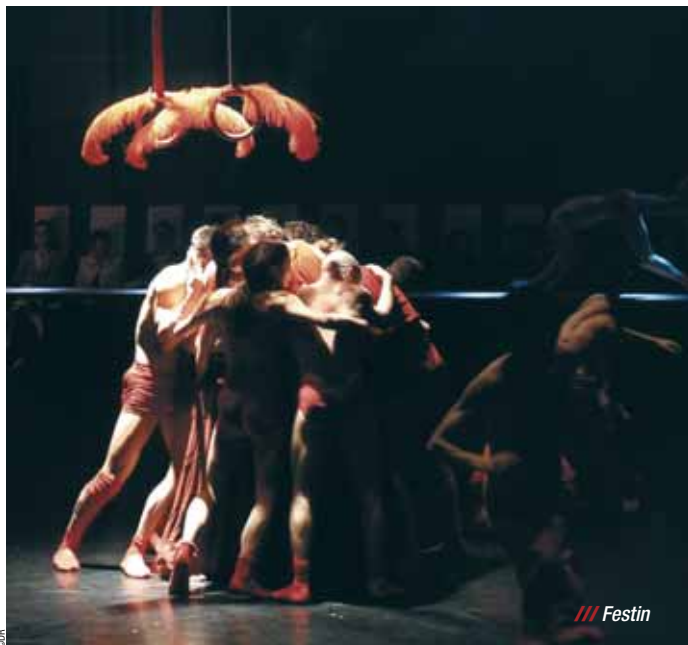
### » Infos

[www.recordsnsm.com](http://www.recordsnsm.com)

LES BEAUX JOURS



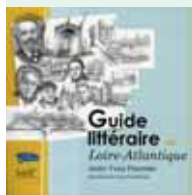
/// Le Bossu



/// Festin

Plus d'informations culturelles sur le site [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr) / culture

À lire



La Loire-Atlantique : des écrivains y sont nés, y ont vécu, en ont parlé ou s'en sont inspirés. Jean-Yves Paumier propose une visite de lieux à travers le souvenir d'écrivains et d'auteurs, un voyage porté par les mots et les émotions.

Guide littéraire de la Loire-Atlantique, Siloë éditions

MégaScène



/// Karimouche

Le festival éco-citoyen de musiques actuelles est de retour les 25 et 26 juin sur le site de La Mouchetière à Saint-Colomban avec IAM comme tête d'affiche, mais aussi Mouss & Hakim, Les Plastiscines, Karimouche, Tri Bleiz Die... L'association MégaScène s'investit dans des actions de sensibilisation, de prévention et d'information, en incitant des associations – œuvrant pour la solidarité internationale, le commerce équitable, l'écologie citoyenne... – à s'associer au festival.

» Infos [www.megascene.org](http://www.megascene.org)

13 juillet en fête



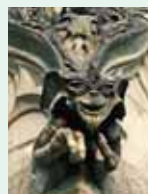
Danses et voyages avec le Plus petit manège du monde, le Bal Taquin et ses valse tsignan-musette, l'énergie de La Zikabilo... Rendez-vous plage de Saint-Nazaire dès 18h30 le 13 juillet pour une soirée de festivités proposée par les *Martins-pêcheurs*.

» Infos Tél. 02 40 17 36 37 et [www.lesmartinspecheurs.com](http://www.lesmartinspecheurs.com)

Moulins et patrimoine

Une occasion de visiter le moulin de la falaise à Batz-sur-Mer, une ancienne maison de pêcheur à Bouée, le moulin du Liveau à Gorges, déambuler sur les digues d'Indret ou encore faire la connaissance

d'une famille de meuniers à Sion-les-Mines. La journée du patrimoine de pays et des moulins, c'est une multitude de rendez-vous en Loire-Atlantique.



» Programme [www.journeedupatrimoinedepays.com](http://www.journeedupatrimoinedepays.com)

Les Estifètes



Soirée estivale sur le site de la Coulée verte le 2 juillet à Thouaré-sur-Loire. Avec Maboul Distorsion, duo clownesque épicé à déguster brûlant, et la Fanfare électrique : airs de rues électrisés et amplifiés.

» Infos Tél. 02 40 68 06 05 et sur [www.thouare.fr](http://www.thouare.fr)

## MUSIQUE



Le *Hellfest summer open air* fête-  
ra cette année son  
5<sup>e</sup> anniversaire  
les 18, 19 et 20  
juin 2010, sur le  
complexe sportif  
du Val de Moine

de Clisson. La cuvée 2010 s'annonce  
comme l'événement Métal le plus impor-  
tant jamais organisé en France. En effet,  
en trois jours et sous quatre scènes (dont  
2 en plein air), le public pourra découvrir  
ou redécouvrir 115 groupes d'envergure  
internationale, comme Deftones,  
Sepultura, Kiss, Motörhead, Slayer ou  
encore Alice Cooper. 50 nationalités  
différentes sont attendues sur le site.  
Clisson aura également son lot de  
concerts, fanfares et expos en centre-ville,  
dans une atmosphère détendue et festive.

### Infos

[www.hellfest.fr](http://www.hellfest.fr)

## Attention, châteaux vivants

À Clisson ou à Châteaubriant, *Les Beaux Jours* reviennent hanter ces  
monuments du patrimoine local. Jusqu'en octobre, animations  
ludiques, spectacles, visites sont au menu.

Si tu ne viens pas à Lagardère... Lagardère viendra à Clisson.  
L'association Spectacle vivant de la vallée de Clisson propose en effet de  
faire revivre le roman de Paul Féval *Le Bossu* dans l'enceinte du château  
les 25 et 26 juin, 2 et 3 juillet. Des ateliers pour enfants pour mimer  
une attaque de chevaliers ou découvrir la cuisine du Moyen Âge, sont  
également organisés régulièrement tout l'été. Autre *Festin* à La Garenne  
Lemot, mais cette fois version dansée, avec le spectacle du Centre  
chorégraphique national de Nantes, le 16 juillet. À Châteaubriant,  
le concert *Dialogues* de Yann-Fañch Kemener permettra d'explorer la  
tradition musicale bretonne, le samedi 3 juillet. Sans oublier l'exposition  
des *Marches de Bretagne, les frontières de l'histoire*, à découvrir tout l'été.  
La Maison des jeux de Nantes va de nouveau proposer son jeu de rôle  
interactif, les *Loups-Garous de Thiercelieux*, à Clisson le 23 juillet.  
Pour le jeune public castelbriantais, une grande journée d'animation est  
également prévue le 14 juillet comprenant le jeu *Objets trouvés*, sur l'his-  
toire de Châteaubriant. Mais les *Beaux Jours*, ce sont aussi des visites  
découvertes thématiques, du théâtre de rue, du cinéma en plein air...

### Infos et programme complet

Site [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

## Jazz d'été herblinois



Quatre jours de concerts gra-  
tuits avec des groupes régio-  
naux comme Djazafaz Combo,  
Sangaja, des créations inédites  
– Hélène Labarrière rencontre  
Rodolphe Burger, Erik Truffaz  
revisite le jazz à la sauce rock  
& punk de Western Trio –, des  
pointures à ne pas rater : Jessie  
Evans, Bojan Z... Le festival  
de jazz et des musiques  
d'ailleurs *Soleils bleus* se  
déroulera du 1<sup>er</sup> au 4 juillet au  
cœur de l'agréable parc de La  
Bégraisière à Saint-Herblain.

### Infos

[www.myspace.com/soleilsbleus](http://www.myspace.com/soleilsbleus)

## Le cirque de mémé

Petits et grands, rendez-vous  
sous le chapiteau imaginaire  
du cirque à histoires pour  
le nouveau spectacle de  
Thomas Carabistouille.  
Y aura-t-il une fanfare, du  
bazar, une poule en pétard, du  
bric-à-brac, une ogresse  
bizarre, un loup bavard ? C'est  
sûr il y aura des histoires  
en pagaille, le 12 juin à Suc-  
sur-Erdre, le 3 juillet à  
Saint-Nazaire, les 25 et 26  
septembre à Saint-Gildas-  
des-Bois.

### Infos

Réservation au 02 40 01 54 57

## Musique au château

Partout dans le département,  
le son et la voix seront à la  
fête le 21 juin. Le 20, les élèves  
du Conservatoire de Nantes,  
les plus jeunes comme les  
plus expérimentés, inviteront  
à partager leur passion artis-  
tique dans la cour du château  
des ducs de Bretagne, de  
16h à 19h30.

### Infos

[www.conservatoire.nantes.fr](http://www.conservatoire.nantes.fr)

## Nuit de l'Erdre



Une nuit, ou plutôt une longue  
soirée (dès 17h), sous le signe  
de la musique au parc du Port  
Mulon à Nort-sur-Erdre. À  
écouter : l'univers de jazz  
manouche de Voleur de swing,  
Beat Assailant (mélange de  
jazz, soul et funk), le rock  
alternatif latino de Che  
Sudaka, les Nantais Pony  
Pony Run Run, Groundation  
(reggae) et Shaka Ponk (hip-  
hop ragga). Le 3 juillet.

### Infos

[www.lanuitdelerdre.fr](http://www.lanuitdelerdre.fr)

## À écouter



*Wege, ça  
signifie "routes"  
en allemand.  
Pour le groupe  
Ma valise, c'est  
aussi des passages,  
des rencontres,  
des vies, des  
histoires ou encore  
des pensées,  
un périple rock  
dans les musiques  
du monde.  
Le 3 juillet à  
Port-Saint-Père.*

*Wege, l'autre  
distribution,  
[www.mavalise.com](http://www.mavalise.com)*

Loire-Atlantique, département de **toutes les solidarités**



Spectacle vivant et cinéma de plein air...

# LES BEAUX JOURS



Domaine de la Garenne Lemot  
Châteaux de Châteaubriant et de Clisson  
Plus d'informations sur [www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)

 **LOIRE  
ATLANTIQUE**  
Conseil général